

## Hausse de 18 à 20% des primes d'assurance-auto

■ **QUEBEC (PC)** — Les automobilistes québécois, dont le renouvellement de la police d'assurance vient à échéance cet automne, peuvent s'attendre à déboursier de 18 à 20 pour cent de plus que l'an dernier pour assurer leur véhicule.

Selon M. John Harbour, président directeur général du Groupe Desjardins, assurances générales, les compagnies spécialisées en assurance-automobile hausseront leur tarification de huit à dix pour cent au cours des prochains mois.

"A cela, il faut ajouter la taxe de neuf pour cent du ministre Duhaime sur les primes d'assurance. Au total, donc, le consommateur devra déboursier près de 20 pour cent de plus que l'an dernier pour s'assurer," a affirmé M. Harbour.

Il explique la hausse prévue par une augmentation de trois à quatre pour cent de la fréquence des accidents et une augmentation de 12 à 13 pour cent du coût moyen par sinistre.

"Côté fréquence des accidents, cela semble dû en partie au relâchement de la surveillance policière. On note à ce sujet une augmentation de la vitesse sur les routes. Côté coût moyen par sinistre, la prolifération des tractions-avant a contribué fortement à la

hausse du coût des réparations," a précisé M. Harbour.

Au cours des deux dernières années, on a assisté à un gel des primes par certains assureurs et même à des baisses significatives par un nombre important d'entre eux. En fait, on était alors au sommet du cycle.

"Cette année, les profits sont moins élevés que l'an dernier même si la situation est quand même bonne. Cependant, on peut déjà voir que l'on s'en va lentement vers le creux du cycle. Ainsi, l'année 1986 sera définitivement moins bonne selon les tendances observées," a affirmé le PDG du Groupe Desjardins.

Sur le marché canadien, la situation des compagnies d'assurances générale est pire que celle prévalant au Québec. Selon M. Harbour, leurs pertes techniques se sont élevées à 300 millions \$ au premier trimestre, soit le double du premier trimestre de 1984.

## "Apache" dévoile les lois des Hell's

■ **JOLIETTE (PC)** — Celui qui se vante d'être le premier des Hell's Angels canadiens à avoir reçu la décoration réservée aux tueurs à gages, les Filthy Few, et le seul motard québécois à connaître vraiment le maniement des explosifs, grâce à ses connaissances acquises à la compagnie C-I-L, a fait des révélations étonnantes hier quant aux lois qui régissent ce milieu.

Le délateur Yves "Apache" Trudeau, ex-membre des Hell's Angels de Laval, a raconté hier au coroner Jean B. Falardeau comment se prenait la décision de tuer les membres du groupe qui ne respectaient pas les lois du milieu.

Témoignant pour une deuxième journée d'affilée, "Apache" Trudeau a révélé les lois internationales qui régissent la bande des Hell's et la façon d'opérer le commerce de la drogue, au chapitre de Laval.

La loi internationale des Hell's se résume ainsi: "pas de viol, pas de shoot, pas de burnt", a-t-il dit.

Par "shoot" on entend l'usage de l'héroïne, par "burnt" un vol dans une transaction de drogue.

Ainsi on parle de "burnt" quand un motard livre de la farine au lieu de la drogue, ou s'empare de l'argent sans donner la marchandise.

Mais les bandes de motards ont d'autres lois déterminées par les membres locaux et celles-ci ne sont pas nécessairement les mêmes d'un chapitre à l'autre.

A Sorel par exemple, on n'accepte pas qu'un motard consomme de la cocaïne alors que c'est permis à Laval.

Celui qui a décidé de collaborer avec la police parce que sa tête aurait été mise à prix par des motards, après qu'il eut échappé à la tuerie du 24 mars à Lennoxville, a vidé son sac hier d'un ton étonnamment calme, compte tenu des révélations spectaculaires qu'il faisait.

Sans aucune réticence, Trudeau a désigné Ginette Henry comme

étant l'épine dorsale du commerce de la drogue des Hell's de Laval.

Elle était responsable de la cache de drogue, secret qu'elle partageait avec Laurent Viau, un des cinq qui a été abattu à Lennoxville.

"C'est elle qui a tous les livres. Elle les a encore, a dit Trudeau qui a mentionné que Ginette était la concubine de Jean-Pierre "le crosseur" Mathieu, abattu également en mars dernier.

Les policiers estiment que Trudeau a commis une cinquantaine de meurtres, dont cinq en 1985. Devant le coroner il en a déjà signalé sept, dont deux datant de 1982.

Au chapitre de Laval, qui comptait 14 membres encore récemment, "on était tous des tueurs à gages (filthy few), à l'exception de Geoffrion et Yvon Bilodeau."

La règle des Hell's veut que tous les chapitres tiennent une réunion hebdomadaire. A Laval, on négligeait cette obligation, mais on en tenait quand le besoin s'en faisait sentir.

C'est ce qui arriva quand le défunt fournisseur de drogues, Peter Ryan, se plaignit de ce que Charles Hachez ne payait pas la dette qu'il avait contracté à son égard.

"Hachez devait 145,000 \$, se promenait en Corvette, ne venait pas aux meetings. Il était irrécupérable", rapporte le délateur.

Aussi lors d'une réunion spéciale, les leaders de la bande ont décidé de son sort. "On l'a emmené au local et on l'a tué", a-t-il affirmé.

# la tribune

76e ANNÉE — No 162 — 36 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, JEUDI 29 AOUT 1985 —

(SAMEDI 75¢) 40¢  
Livraison à domicile  
\$2.50 par semaine.

Violents affrontements en Afrique du Sud

## 4 Noirs abattus par les forces de l'ordre



A Athlone, des policiers se sont rués avec des fouets de cuir, frappant tout le monde, femmes et enfants compris. (Laserphoto AP)

■ **LE CAP (AFP)** — Quatre Noirs ont été tués et onze blessés, mercredi lors des affrontements avec la police à Guguletu, un ghetto noir proche du Cap, a annoncé dans la soirée la police du Cap.

Sept policiers ont également été blessés au cours des incidents, a-on indiqué de même source.

Il s'agit du premier bilan d'une journée de confrontations entre les forces de l'ordre et les manifestants, qui voulaient marcher vers la prison de Pollsmoor pour réclamer la libération du dirigeant noir Nelson Mandela, le chef historique du Congrès national africain.

Les forces de sécurité sud-africaines ont violemment dispersés les manifestants qui s'étaient rassemblés en différents points dans plusieurs banlieues noires et métisses du Cap.

Des journalistes sur place ont vu des dizaines de manifestants métis et noirs blessés par les balles en caoutchouc, les fouets et les matraques des policiers. Selon eux, le nombre des blessés parmi les manifestants, qui ont aussi subi les tirs de grenades lacrymogènes, pourrait être élevé.

Vers 12h30 quelque 2,000 étudiants du collège métis de Hewat ont tenté de marcher des environs du stade d'Athlone, point de ralliement initial, vers la prison, à une quinzaine de kilomètres de là. La police est rapidement intervenue en lançant des grenades lacrymogènes sur les étudiants qui se sont dispersés, selon des témoins.

Par ailleurs, la police a repoussé plusieurs centaines d'étudiants de l'université (blanche) du Cap qui tentaient de marcher vers la résidence du président Pieter Botha,

dans le quartier blanc de Rondebosch.

Tôt mercredi matin, policiers et soldats, à bord de blindés et de camionnettes et accompagnés de chiens, ont investi Athlone, Guguletu et Nyanga, cités métisses et noires situées au nord de la ville blanche du Cap.

A Athlone, la foule tendait le poing fermé ou faisait des gestes obscènes au passage des véhicules des forces de l'ordre. Alors qu'un groupe se tenait par les coudes en chantant Allah o akbar (Dieu est grand), une vingtaine de policiers se sont rués avec des fouets de cuir, frappant tout le monde, femmes et enfants compris.

la tribune

Toute une Equipe!



### De nos archives

#### Le tarif des taxis pas respecté

Les autorités municipales sont bien décidées, aujourd'hui le 14 février 1935, à faire observer à la lettre le règlement #514 concernant le tarif des taxis qui a été ratifié la semaine dernière par la Commission des Services Publics.

Le Procureur de la Cité apprenait que les autorités municipales ont reçu des plaintes à l'effet qu'un groupe de taxis ont chargé des taux inférieurs à ceux du tarif pour les funérailles, soit 2.50 \$ et 1.00 \$ au lieu de 3.00 \$ et 1.50 \$ respectivement.

D'après le règlement en vigueur depuis le 5 février 1935, le tarif de funérailles, lorsque le taxi est engagé de la résidence mortuaire au cimetière est de 3.00 \$ et de la résidence à l'église ou de l'église au cimetière, seulement de 1.50 \$.

TEMPERATURE  
VARIABLE: 7 — 20°C.  
DEMAIN: PLUIE D-5

Aujourd'hui

#### SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS ..... B-6
- BANDES DESSINÉES .. C-6
- DÉCÈS ..... C-7
- DE TOUT DE TOUS ..... D-5
- FINANCE ..... B-4
- PETITES ANNONCES .. C-3
- SPORTS ..... D-1
- VIVRE EN '85 ..... C-1

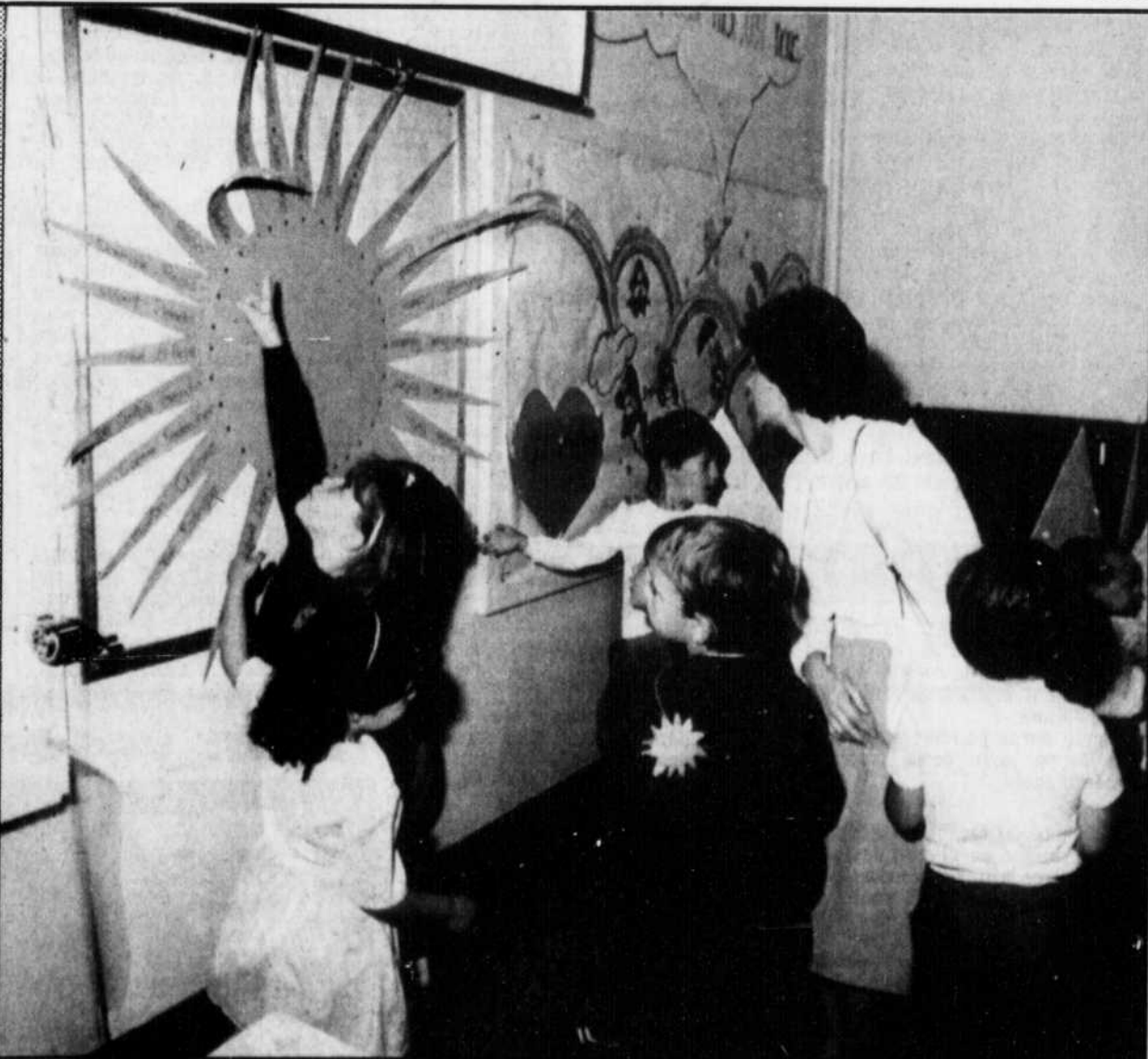


## Une rentrée scolaire en douceur...

■ Un grand soleil jaune portant sur ses rayons le nom de chaque enfant fascinait plusieurs écoliers de la classe de Marleine Lavoie ainsi que leurs parents hier matin. "Le soleil, c'est toi, c'est moi, c'est nous", disait le thème de l'école. Ses rayons et sa chaleur s'étaient glissés dans toutes les classes.

A 2

(Photo La Tribune par Claude Piquin)



centre de l'activité physique  
collège de sherbrooke  
355, rue Parc  
Sherbrooke  
564-6360

Passez à l'ACTION!

Inscription aux cours du C.A.P.  
enfants et adultes  
28-29-30 août  
12 h à 21 h  
guichet de contrôle  
Renseignements 564-6360

Des élèves contents d'apprendre à lire et à écrire

# Une rentrée en douceur...

par Michel Rondeau  
SHERBROOKE — "Je suis contente parce que je vais apprendre à lire et à écrire".

Donnant tort à ceux qui disent que les enfants ne veulent pas apprendre à lire et à écrire à l'école, la jeune Marilou Fortin entraînait hier matin en première année, contente de pouvoir enfin faire un apprentissage qui lui permettra de comprendre ce qui est écrit autour d'elle.

Plusieurs enfants partageaient cet espoir.

La fillette, accompagnée de sa mère, Mme Nicole Fortin, disait aussi connaître déjà Marleine, l'enseignante qui accueillait le groupe de Marilou et ses amis. C'était déjà un bon point pour franchir le pas entre la maternelle et la première année.

"Les enseignants mettent beaucoup l'accent sur le passage de la maternelle à la première année, dit Mme Fortin, ce qui devrait permet-

tre un passage le plus en douceur possible."

Tout près d'une vingtaine de parents accompagnaient les enfants de cette classe. Les uns se sont retirés tôt lorsque les enfants ont été regroupés en classe, d'autres sont demeurés jusqu'à ce que leurs enfants aient découvert une occupation qui les attire ou jusqu'à ce que leurs enfants aient réussi à vaincre leur anxiété.

C'était quand même assez facile, dans l'ensemble, car les enfants entraient dans une classe qui ressem-

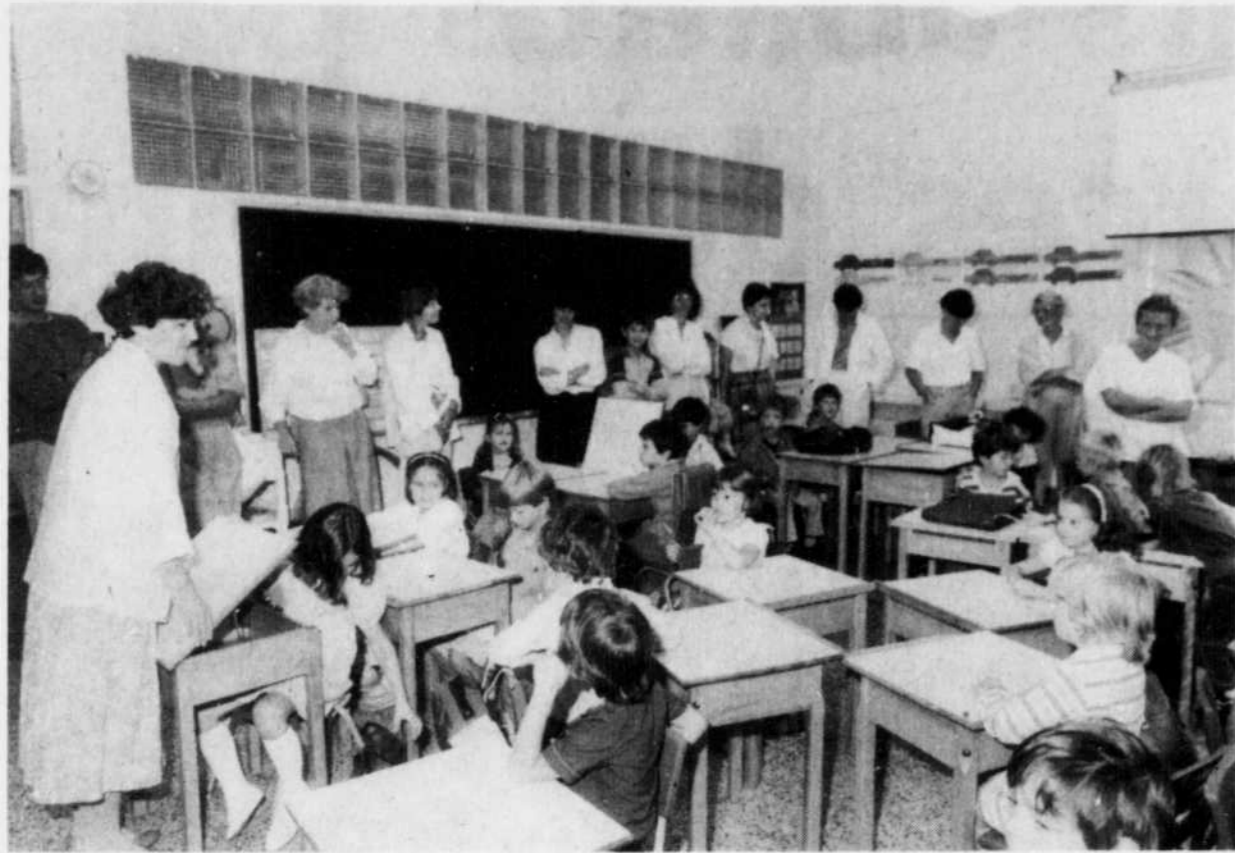
blait un peu à la maternelle avec ses nombreux jeux. C'était cependant un peu différent: il y avait des pupitres disposés de manière à former de petites tables de jeux, il y avait d'immenses tableaux qui, plus tard dans l'année vont livrer de merveilleux secrets sur l'art d'écrire et de lire et il y avait surtout un beau grand soleil dont chaque rayon portait le nom de chaque enfant de la classe. "Un soleil pour nous réchauffer le cœur", disait Marleine en accueillant les enfants et en leur faisant découvrir la classe. "Le soleil, c'est toi, c'est moi, c'est nous", dit le thème de l'école.

Très vite, Martin Chicoine et Stéphanie Comeau s'installaient à l'établi pour manier l'égoïne et le marteau, sous l'oeil curieux de Samuel Blain, qui finalement s'est occupé au jeu de Lego. A côté, le tourne-disque racontait à trois ou quatre enfants qui portaient des écouteurs l'histoire de "La sorcière Draglonne". Jonathan, Eugénie, Steve, Vincent, Dominique et tous les autres amis trouvaient ainsi des occupations fascinantes jusqu'à la récréation. Ils revenaient ensuite en classe pour quelque temps avant de rentrer dîner. Un petit après-midi tout doux suivait. Le directeur de l'école, Jean-Louis Audet, qui avait accueilli l'école dans la cour à 9 heures le matin, était repassé dans la classe en avant-midi pour saluer les jeunes et prendre le relevé des présences effectué par les professeurs.

La classe de Marilou, Martin, Stéphanie et leurs amis se métamorphosera au cours de l'année. Son ameublement et ses objets vont peu à peu pivoter pour s'accommoder des ateliers de lecture et d'écriture, disait Mme Marleine Lavoie, l'enseignante, qui vient de terminer une recherche sur le passage de la maternelle à la première année et qui considère cet aspect du vécu des écoliers comme très important. Selon la tenue des activités collectives ou des ateliers, dit-elle, la classe se transformera.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)  
Marilou Fortin, un peu timide, mais heureuse d'entrer en première année pour apprendre à écrire et à lire, attendait le moment de l'entrée avec sa mère, Nicole.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)  
Marleine Lavoie accueillait ses enfants de première année hier matin en discutant avec eux et en leur faisant découvrir la classe.

## Transport scolaire: tout roule bien...

SHERBROOKE (MR) — Tout roulait bien hier, en ce qui concernait le transport scolaire et les administrateurs et les usagers gardaient les doigts croisés dans l'espoir qu'il en aille de même la semaine prochaine quand toutes les écoles fonctionneront définitivement selon leur horaire régulier.

"Tout roule dans le meilleur des mondes", lançait le commissaire René Coupal, qui s'est occupé de la question du transport avec d'autres membres de la CSRE et de la CSCS au cours des derniers mois. "Il y a eu de légers ennuis, mais à peine notables", poursuivait-il, en révélant qu'en soirée hier, les responsables du transport allaient valider

l'organisation sur la base du fonctionnement de cette première journée.

"Même des chauffeurs d'autobus avant 20 ans d'expérience, raconte M. Coupal, ont confié qu'ils n'avaient jamais vu une rentrée scolaire pareille".

"Nous garderons cependant l'oeil ouvert au cours des prochains

jours, de manière à nous auto-évaluer, mais nous espérons que tout continue à bien aller", concluait le commissaire Coupal.

### Pas de plaintes

Quelques usagers et certaines écoles, contactés hier, disaient être satisfaits de la première journée de transport, certaines personnes faisant preuve d'un plaisir mêlé d'étonnement. L'espoir de voir la situation durer ainsi était un sentiment partagé par la quasi-totalité des personnes interrogées. Habituellement, nul n'est besoin

de contacter les gens pour connaître l'allure du transport en début d'année. Les plaintes ne tardent pas.

Les organisateurs du transport avaient mis cette année tout en oeuvre pour éviter des ennuis aux usagers. Les seuls éventuels pénalisés, croyaient-ils, allaient être ceux qui ne s'étaient pas inscrits à temps à leur école. Ceux-ci pourraient ne pas bénéficier du transport avant une semaine encore et leurs parents pourraient se voir obligés de s'occuper de leur transport eux-mêmes d'ici là.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)  
La rentrée scolaire pour un grand nombre d'écoliers du primaire et d'étudiants du secondaire s'est déroulée sans accident ni inci-

dent sur les routes. Les corps policiers n'avaient rien ménagé pour envelopper ce 28 août d'un halo de sécurité.

## Aucun incident sur le chemin de l'école

SHERBROOKE (psj) — La Sûreté du Québec de l'Estrie tout comme l'ensemble des corps policiers municipaux de la région immédiate de Sherbrooke n'avaient aucun incident ou accident à signaler au sujet de la rentrée scolaire 1985-86, hier, pour plusieurs milliers d'écoliers du primaire et d'étudiants du secondaire.

Si tous les jours de l'année scolaire ressemblent à la journée du 28

août 1985, il y aura au moins une consolation dans les statistiques des

accidents de la route... car à tous les autres chapitres de la circulation, il n'y a rien de rose ni de particulièrement brillant depuis le début de l'année.

Chaque corps policier a travaillé à sa façon pour cette première journée d'école.

La Sûreté du Québec a accentué sa surveillance au niveau des autobus scolaires afin de s'assurer que les autres usagers de la route tout comme ceux qui avaient la responsabilité de mener à bon port leur clientèle agissent selon les règles de l'art et du code de la sécurité routière.

Chez Métro Police Ascot-Lennoxville, on a campé sur la rue les policiers avec les brigadiers scolaires d'abord pour expliquer aux brigadiers l'essentiel de leur tâche et puis pour établir un contact direct avec les enfants.

"Les enfants ont réservé un accueil chaleureux aux policiers et aux brigadiers. De plus nous avons reçu une excellente collaboration des automobilistes" de commenter M. Richard Tremblay, directeur de

Métro Police.

L'expérience à Ascot (Ct) et à Lennoxville s'étendra sur plusieurs jours car le territoire de Métro compte à la fois des écoles de langue anglaise et de langue française et les deux commissions scolaires tiennent le jour de la rentrée à des dates différentes.

A Sherbrooke, les patrouilleurs et les motards ont bourdonné dans les zones scolaires et en ont profité pour acclimater les nouveaux brigadiers à leurs responsabilités.

Les policiers devaient sévir dès hier à l'endroit des automobilistes pris en défaut dans ces secteurs où la vitesse est réduite et où les passages piétonniers sont plus fréquents. Selon les informations recueillies, il ne semble pas y avoir eu problème majeur ou émission massive de contraventions.

A Rock Forest, instruits des heures d'entrée et de sortie des écoliers, les policiers devaient exercer une surveillance plus étroite dans les trois zones scolaires.

Encore là, aucun incident particulier n'a été signalé.

On sait que les opérations se poursuivront cette semaine et dès le lendemain de la fête du Travail.

**carnet**

**King wellington**  
RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Quand le sergent Roger Cloutier se rend dans le grand Québec, il se comporte comme le petit Poucet afin d'être certain de retrouver son chemin. Seulement il n'utilise pas des boules de pain mais le linge que contient sa valise. Il fallait voir le saint-frusquin de Roger étalé devant la Citadelle.

Ce n'est pas parce qu'elle en a l'air d'une si Nicole Poulin se fait interpellée cocotte. Il s'agit plutôt d'un terme affectueux que l'on utilise à son endroit lorsqu'elle reçoit des messages sur un terminal. Il serait plus juste de dire que, dans les milieux de la télécommunication, on surnomme Nicole la poétesse du clavier, la Muse des puces, la musicienne des mots informatisés.

On ne reconnaît plus le caporal Patrick Hall depuis quelque temps. Il passe ses soirées le nez dans les livres. Sa rentrée scolaire a débuté bien avant celle d'hier. Il se demande, quand il était plus jeune, comment il s'y prenait pour tout retenir ce qu'il apprenait.

Le Lt Robert Lavoie a beau ne pas en être à ses premières expériences, il préfère mille fois combattre dix incendies majeurs et participer à vingt sauvetages, tous plus compliqués les uns que les autres, que d'accoucher, enfin pas lui mais sa compagne. Sa récente paternité a encore démontré qu'il était un dur au coeur tendre.

Par les temps qui courent, Jude Lavoie est sollicité de partout. Ainsi, après avoir fait les manchettes de L'Actualité et du réseau anglais CBC, concernant le projet de gestion des déchets et de récupération des matières recyclables de la Ville de Sherbrooke, voici qu'il est invité comme conférencier, toujours sur le même sujet, dans le cadre d'un colloque provincial qui aura lieu le 20 septembre à Rivière-du-Loup.

Il fallait assister à la dernière assemblée du conseil des commissaires de la CSCS pour constater à quel point la patience des commissaires est sans borne. Le

premier à en bénéficier a été le nouveau secrétaire général intermédiaire, Roger Poirier. Bertrand St-Cyr a été le plus heureux des directeurs de la CSCS à se réjouir de la nomination de Roger, car celui-ci aura dorénavant trop de travail pour s'occuper d'envoyer des carnets King-Wellington...

Roberto Diorio rêve depuis son enfance d'opérer un restaurant italien où il servirait des mets fabriqués à partir des recettes de sa famille originaire de la région de Calabria, et de se faire photographe avec ses clients devant une enseigne au néon portant l'inscription "chez dio".

Le Dr Pierre Gagné participera au tournoi de golf des Canadiens à l'occasion duquel Me Jean-Pierre Rancourt lui réserve une surprise puisqu'il a retenu les services d'un photographe et d'un caméraman pour que ses meilleurs coups passent à l'histoire.

Le chef-instructeur de vol à voile Robert Gaucher a fini d'acquiescer ses planeurs pour la reprise samedi des activités du Club appalachien à l'aéroport de Sherbrooke à la suite d'une année sabbatique.

Me Pierre Sasseville doit être tirillé par l'envie de faire partie d'une équipe professionnelle de balle-molle depuis que son équipe Buzz Quad a remporté des bourses totalisant 8,000 \$.

L'ENVELOPPE D'ARGENT

CHIT 9 RADIO 63

9:30	.....	\$
10:30	.....	\$
11:30	.....	\$
15:30	.....	\$

PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI!

**Pour vos travaux en...**

**Clément Fortier & Associés Inc.**

965, rue Panneton  
Sherbrooke, Qué.  
J1K 2B3  
(819) 563-8333

**Isolation**

**Cloisons amovibles et murs secs**

**Tuiles acoustiques**

Nous utilisons l'isolant «Red Top»

La Quotidienne

4 5 6 — 2 7 4 2

**la tribune** Courrier de deuxième classe  
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
Tél.: 569-9201, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

YVON DUBE  
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT  
Redacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT  
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE  
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Marge de manoeuvre presque inexistante à Sherbrooke

# Hausse de la taxe foncière en 1986?

par François Gougeon  
SHERBROOKE — Les contribuables sherbrookoïses pourraient-ils devoir faire face en 1986 à une hausse du taux de la taxe foncière?

S'il faut en croire des informations officieuses de différentes sources provenant de l'Hôtel de ville, la réponse est oui. On parle même d'une hausse du taux de la taxe foncière de 2.17 \$ du cent dollars d'évaluation à 2.25 \$, peut-être même 2.30 \$.

Mais quant au conseiller Jean-Yves Laflamme, qui préside aux destinées du Comité administratif de la Ville de Sherbrooke, il se refuse pour l'instant à croire à cette possibilité. "Ce n'est qu'une hypothèse. C'est prématuré de penser que nous nous dirigeons vers une augmentation de la taxe. Il reste encore tout de même quatre mois dans l'année 1985", a émis le représentant du district Centre.

Néanmoins, Jean-Yves La-

flamme ne cache pas que la marge de manoeuvre, avec deux années sans augmentation de la taxe (sauf pour la révision de l'évaluation), est pratiquement inexistante. Et il avoue déjà que l'objectif fixé au début de 1985 à l'effet de terminer l'année avec un surplus de 1 million \$ ne pourra être réalisé. Il parle tout au plus de quelques centaines de milliers de dollars, ce qui sera évidemment nettement insuffisant pour faire face aux dépenses qui augmentent bon an mal an.

"Pendant deux ans, à force d'efforts de rationalisation, et en coupant les dépenses au maximum, nous avons réussi à rencontrer l'écart entre les dépenses et les revenus sans augmenter la taxe foncière, qui est demeurée à 2.17 \$ en 1984 et 1985. Compte tenu que le taux de croissance des revenus n'est que de 1 pour cent pour des dépenses qui augmentent annuellement de 4 pour cent, l'écart

est extrêmement mince. Le gras, il n'en reste plus à couper et il faudra faire preuve d'imagination pour augmenter nos sources de revenus... Je pense par exemple aux nombreux travaux de construction qui génèrent des revenus, même si cela demeure relatif car la Ville doit rencontrer des dépenses pour l'aménagement des services que nous amène ces investissements", exprime encore Jean-Yves Laflamme.

Même s'il n'y a pas de recettes miracles pour obtenir des revenus additionnels, le conseiller municipal considère que la taxe doit être le dernier élément à considérer. "La taxe, c'est la dernière chose qu'il faut toucher. L'année n'est pas terminée et il reste des avenues à explorer. En ce qui me concerne, je n'ai pas l'intention de m'avouer vaincu à ce moment-ci", indique-t-il, tout en manifestant que s'il fallait en arriver là, ce serait uniquement dans le but de rencontrer l'augmentation des dépenses et non pour assurer un cousin pour la prochaine année, qui en sera d'ailleurs une d'élection.



Jean-Yves Laflamme

## Dès l'an prochain La rue Alexandre devrait offrir un nouveau visage

SHERBROOKE (FG) — C'est un tout nouveau visage que la rue Alexandre devrait présenter l'an prochain, à la suite de travaux qui y seront menés.

Pour l'instant, bien qu'il n'y ait rien de décidé, commerçants comme propriétaires s'entendent unanimement pour que le dossier, devant s'inscrire dans le programme Revi-Centre, soit poursuivi.

Une quarantaine d'entre eux, soit la majorité, ont assisté au dévoilement des plans proposés par les Services techniques et se sont déclarés enchantés par les aménagements envisagés, a fait valoir le porte-parole de l'Association des marchands du quartier Alexandre, Réjean Ethier. "Les gens sont enthousiasmés face à l'idée, qui permet de conserver la vocation résidentielle de la rue Alexandre, tout en mettant en valeur le volet commercial bien particulier de notre rue. A la suite de l'assemblée, nous avons senti la bonne volonté et la détermination de tout le monde à ce que le projet aboutisse, bien que des modifications demeurent toujours possibles par rapport aux plans initiaux", a-t-il dit.

De façon globale, le concept d'aménagement vise à refaire les trottoirs qui, en certains endroits, seraient élargis, de façon à y permettre l'intégration d'îlots de verdure.

Ici et là, en bordure de la rue, on retrouverait beaucoup d'arbres et des espaces seraient aménagés en forme de mini-places publiques. Les plans préconisent aussi certains travaux d'amélioration des devantures de bâtiments; le tout de façon à créer une uniformité. Pour l'instant, comme il s'agit d'une étape préliminaire, on ne possède aucune idée du coût du projet. "Mais chose certaine, cela n'aura aucune influence sur les taxes pour les propriétaires", assure Réjean Ethier.

### Négociations

Celui-ci, qui invite propriétaires comme commerçants n'ayant pu assister à la présentation à le contacter pour visionner les plans, fait valoir que le dossier nécessitera des négociations avec certains propriétaires.

"Le dossier n'est pas terminé. Mais le consensus se dégage et bientôt, notre exécutif rencontrera les autorités municipales afin de finaliser les plans. Sans bousculer personne, nous tenons à agir assez rapidement, compte tenu des délais que nécessite un tel projet. Idéalement, les travaux devraient se réaliser en juin, juillet, soit dans la période la plus calme pour les commerçants", devait conclure le porte-parole de l'Association des marchands du quartier Alexandre.

## Camouflé par des branches Cadavre trouvé dans les eaux de la St-François

CANTON DE BROMPTON (psj) — La Sûreté du Québec de Sherbrooke fera des démarches tôt aujourd'hui afin de retirer des eaux de la rivière Saint-François un cadavre empêtré dans des branches et découvert à la brunoite hier.

La noirceur, l'accès difficile du lieu de la découverte et la façon dont le cadavre était camouflé par la nature rendaient hasardeuses voire impossibles les manoeuvres qu'il aurait fallu accomplir à cette heure du jour pour le sortir de là, de préciser l'agent René Côté, responsable des communications à la SQ de l'Estrie.

C'est un appel reçu après l'heure du souper au quartier général de la SQ, à Sherbrooke, qui a amené des patrouilleurs à se rendre sur le boul. Saint-François, dans le Canton de Brompton, à la hauteur du lieu que l'on connaissait sous le nom du club Eldorado.

Les policiers ont dû chercher un moment avant de dé-

couvrir le cadavre tellement il était difficile de le repérer. On sait que la fin d'août attire la noirceur rapidement.

On croit qu'il pourrait s'agir d'une des quelque huit ou dix personnes portées disparues auprès de la Police municipale de Sherbrooke, ces derniers mois ou peut-être années.

Selon toute vraisemblance, le cadavre aurait séjourné de longs mois dans l'eau.

Une fois le cadavre repêché, on saura à quoi s'en tenir à ce sujet.

Il n'avait pas encore été décidé, hier soir, de quelle façon on s'y prendrait pour récupérer le corps. Il se peut que l'on fasse appel à l'unité de sauvetage des pompiers de Sherbrooke.

## Achat du petit immeuble du complexe Paton Le Conseil de la culture accuse la SHQ d'agir de mauvaise foi



Louise Davis

SHERBROOKE (LO) — La présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Louise Davis, a accusé hier la Société d'habitation du Québec (SHQ) de "mauvaise foi", à l'issue d'une rencontre tenue cette semaine au sujet de l'achat par le Conseil du plus petit immeuble du complexe Paton.

"Ce fut une rencontre bidon. Je me demande pourquoi les hauts dirigeants de la Société, dont le président, nous ont reçus. Ils maintiennent leur condition à l'effet que l'édifice soit utilisé uniquement à des fins culturelles et même, ils remettent maintenant tout en question", de livrer Mme Davis.

La présidente du Conseil qui convoite l'immeuble du complexe Paton pour y installer ses bureaux et pour louer un étage de l'édifice à un restaurateur, dans un souci d'auto-financement, relate que la SHQ s'oppose maintenant au restaurant principalement à cause des odeurs qui risquent de s'en dégager.

"Imaginez le bien-fondé de

cette objection à une intersection comme celle de King-Belvedere! Et puis, le président de la SHQ n'est plus aussi opposé qu'il l'était à une utilisation commerciale de l'immeuble mais maintient son refus face au projet de restaurant," commente-t-elle.

Mme Davis accuse la SHQ de mauvaise foi parce que, dit-elle, cet organisme met beaucoup d'énergie à tenter de trouver un autre acheteur en même temps qu'il accumule les obstacles à la vente de l'édifice au Conseil de la culture.

Face à l'explication avancée la semaine dernière par la Société relativement au changement de vocation que le Conseil

a donné à la bâtisse après les négociations, Mme Davis rétorque: "Le projet de louer à un restaurateur a surgi quand nous avons appris que, contrairement à ce qu'on nous avait dit au départ, le sous-sol était utilisable. Et puis, le ministère de l'habitation a exigé des garanties financières pour la restauration évaluée à 230,000 \$."

"Dès le départ, poursuit-elle, la Société a fait un accroc à ses règlements en acceptant de nous céder l'immeuble sans recourir aux appels d'offre. Leur argument à ce sujet ne tient pas beaucoup. Quant au montant de la vente établi à 20,000 \$ seulement à cause de notre statut d'organisme sans but lucratif, il importe de se rappeler que la SHQ vouait l'immeuble en question à la démolition. La Société enregistre donc un gain de 20,000 \$."

### FAITS DIVERS

#### • Pour une brochette de mandats

SHERBROOKE (psj) — Apuyés par l'ordinateur qui renferme un tas de renseignements policiers, les patrouilleurs au fil de leur ronde font le ménage dans les amendes que certains usagers de la route ont omis volontairement ou non de régler.

On appelle ce procédé "exécution de mandats". Au temps de la révolution, on exécutait les têtes dirigeantes. De nos jours, on exécute des mandats: c'est moins radical mais ça fait presque aussi mal!

Hier, la Sûreté du Québec a procédé à la vérification d'un véhicule appartenant à un citoyen du Canton d'Ascot. Le conducteur était recherché pour huit mandats par la Police municipale de Sherbrooke, et pour un mandat chacun par la Sûreté municipale de Rock Forest et la Police municipale de Magog.

L'interception ayant eu lieu à Windsor, les policiers municipaux de Sherbrooke sont allés cueillir l'automobiliste.

#### • Encore un télescope

Distraction ou vitesse ou un peu des deux? Toujours est-il que l'on a enregistré pas moins de cinq télescopes depuis le début de la semaine dans les limites de la ville.

Un télescope a impliqué cinq véhicules, deux autres trois véhicules et deux autres, deux véhicules.

#### • Terrassé par un câble d'acier

Un cycliste a subi une blessure au cou et a perdu conscience lorsqu'il a été terrassé par un câble d'acier qui retenait une tente dressée sur les terrains de l'exposition régionale agricole de Sherbrooke.

L'incident s'est produit vers 13 heures. Le cycliste, Pierre Létourneau,

Outre de nombreuses infractions au code de la route, le conducteur avait négligé de payer les amendes pour deux chefs d'accusation de facultés affaiblies au volant.

Le montant de toutes les amendes se chiffrait à plus de 900 \$.

Il ne faut pas se surprendre si le jeune homme, âgé de 27 ans, a choisi la retraite fermée de 60 jours au motel sélect de la rue Winter plutôt que de dévaliser son compte en banque.

Depuis plusieurs mois, il ne se passe pas une seule journée sans qu'un ou plusieurs individus, interceptés sur la route, se fassent conduire à un quartier général parce qu'ils font l'objet de mandats pour amendes non payées.

Comme on dit, ce genre de vérifications peut couper le sifflet, la promenade et le portefeuille.

## Arrêt des procédures contre Eleine Pouliot

par Jacques Lemoine  
SHERBROOKE — Le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix a ordonné hier un arrêt des procédures contre Eleine Pouliot qui était inculpée d'entrave à trois policiers et de voies de fait envers un quatrième le 25 août 1978 à Sherbrooke.

Il a ainsi donné suite à une motion du défendeur Conrad Chapdelaine qui avait plaidé une disposition de la charte des droits et libertés, qui prévoit que tout inculpé a le droit "d'être jugé dans un délai raisonnable".

Me Chapdelaine avait soutenu que l'administration a manqué de diligence dans cette affaire et que sa cliente n'a plus de souvenance des faits reprochés pour pouvoir fournir une défense.

Le mandat contre Mme Pouliot, une institutrice âgée de 50 ans qui a obtenu l'autorisation de ne pas divulguer son adresse actuelle, avait été exécuté le 24 novembre 1984 alors qu'elle rendait visite à son mari Jean-Luc Pouliot, détenu au

centre de la rue Parthenais à Montréal en marge de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler l'affaire de Compton Station.

Me Chapdelaine a soumis qu'un délai de six ans pour la tenue d'un procès était complètement déraisonnable.

La défense avait expliqué au tribunal que Mme Pouliot est soupçonnée d'avoir commis ces deux infractions le 25 août 1978.

Selon un rapport de police, elle a été interpellée vers 01 h. à l'intersection des rues Léger et Chauveau après l'interception de son mari.

La dénonciation contre Mme Pouliot a été faite le 6 octobre 1978 et le procès-verbal indique que le policier a tenté à deux reprises de communiquer avec elle mais ne l'avait pas vue.

Dans sa déposition hier, elle a raconté qu'elle avait habité à la même adresse pendant 17 ans à Compton et n'a pas reçu de sommation.

Mme Pouliot a été bien surprise d'apprendre en 1984 qu'un mandat avait été émis contre elle parce qu'elle ne se souvenait plus d'avoir été arrêtée.

C'est son mari qui lui a fait part qu'il pourrait s'agir de l'affaire de Sherbrooke.

Me Chapdelaine a invoqué la charte canadienne et produit un ar-

rêt local cassant un acte d'accusation d'ivresse au volant remontant à 1982 contre un individu arrêté en 1985.

Le procureur Céline Otis a laissé le tout à la discrétion du tribunal.

**Municipalité de FLEURIMONT**

120890

Veillez prendre note que lundi le 2 septembre 1985, étant un congé férié l'horaire de la cueillette des ordures ménagères sera retardée d'une journée sur tout le territoire de la municipalité de Fleurimont.

Le responsable de la salubrité

**Municipalité de FLEURIMONT**

120889

Dans la semaine du 3-4-5 et 6 septembre 1985, la Municipalité de Fleurimont procédera à la lecture annuelle des compteurs d'eau. Des employés municipaux clairement identifiés se présenteront à vos domiciles entre 9h et 20h durant cette semaine, pour prendre la lecture de votre compteur d'eau. Veuillez donc leur faciliter ce travail en leur indiquant à quel endroit se trouve le compteur dans votre sous-sol.

Roger Caron, sec.-trés.

**DE SHERBROOKE ENVOLEZ-VOUS POUR TRAITER RAPIDEMENT VOS AFFAIRES**

dès le 3 septembre

**QUÉBEC AVIATION**  
Réservations et informations: 832-4860  
1-800-463-4004  
ou contactez votre agent de voyage

121751

## Projet de la rue Boisvert à East-Angus Rencontre de conciliation entre tous les intervenants

par Pierre-Yves Morin

**EAST-ANGUS** — «A la suite des différentes interventions soutenues des gens du milieu, nous avons décidé de tenir une réunion spéciale de conciliation demain matin (ce matin) entre tous les intervenants au dossier pour tenter de finalement tirer la situation au clair».

C'est après avoir appris qu'un règlement d'emprunt pour un montant total de 140.000 \$ sera nécessaire pour le prolongement et l'installation des infrastructures de la rue Boisvert que M. André Fréchette, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, a décidé de la tenue d'une telle réunion.

«La construction de ces deux immeubles d'habitation, un investissement d'environ 1 million \$, représente un actif trop grand pour la ville d'East-Angus pour que tout tombe à l'eau pour des simples chicanes de voisins. Cependant, nous voulons faire toute la lumière sur cette histoire de choix de terrain et d'emprunt», assure M. Fréchette.

On pourrait donc assister aujourd'hui au déroulement final de ce chaud dossier qui a fait beaucoup de bruit depuis les dernières semaines.

Par ailleurs, mardi soir, au

cours d'une rencontre d'information, le maire d'East-Angus, Roland Brousseau, et les échelons ont rencontré les citoyens qui s'opposent à la construction des immeubles sur la rue Boisvert.

«La rencontre a été très instructive. Cela nous a permis de connaître les revendications des citoyens qui s'opposent au projet dans sa forme actuelle», a indiqué le maire Brousseau.

Au terme de la réunion, Mme Isabelle Dugal, échevin et membre de la coopérative d'habitation, a été déléguée par le conseil pour étudier plus en profondeur les revendications des citoyens mécontents.

Tant qu'à la réunion du conseil municipal prévue pour ce soir, le maire Brousseau a indiqué qu'elle serait vraisemblablement reportée à une date ultérieure en attendant les développements du dossier.

Dans la région de North Hatley

# La GRC saisit 117 plants de marijuana sur une ferme

par Pierre Saint-Jacques

**SHERBROOKE** — Six agents de la Gendarmerie Royale du Canada (Sherbrooke) ont procédé à la coupe et à la saisie de 117 plants de marijuana sur une ferme, dans la région de North Hatley, au cours de la journée d'hier.

La hauteur des plants variait de cinq à onze pieds ce qui a fait dire aux agents qu'il s'agissait là de très gros plants, parmi les plus beaux à avoir jamais vu le jour en Estrie.

Les plants avaient poussé le long d'un boisé, sur une ferme. Ils n'étaient pas visibles de la route.

Pour cette raison, les agents de la GRC, sous les ordres du caporal Maurice Laquerre, ont dû faire une excursion à travers bois avant d'arriver à la plantation.

Il s'agissait pour la GRC de Sherbrooke de la première saisie d'une plantation d'envergure commerciale, cette année.

C'est une enquête-maison qui a amené les policiers de la GRC à North Hatley.

A cause de la grosseur et du nombre des plants, on estime que les "producteurs" auraient pu en tirer une quantité de 50 livres ce qui, sur le marché noir, aurait rapporté entre 15.000 et 20.000 \$. La quantité que l'on aurait pu obtenir des 117 plants serait trop importante pour que l'on puisse croire à une possession pour consommation personnelle.

Une fois coupés, les plants ont été transportés à Sherbrooke pour être entreposés dans une chambre forte afin de servir, un jour prochain, de pièce à conviction lors d'éventuelles poursuites judiciaires.

La police a précisé, hier, que l'enquête poursuivait son cours et qu'il n'y avait pas eu d'arrestation jusqu'à maintenant.

Justement parce que l'enquête n'est pas terminée, la GRC a été évasive à propos de l'endroit exact où l'opération avait eu lieu.

# Un mandat élargi pour le Club de placement de Sherbrooke

**SHERBROOKE (LO)** — Non seulement le Club de placement de Sherbrooke, un centre de recherche d'emploi pour jeunes adultes, termine-t-il sa première année d'activités avec un bilan des plus positifs mais en outre, il voit son mandat reconduit et élargi.



Denise Marquis

Voilà la nouvelle communiquée hier à la presse, par la directrice Denise Marquis, qui a également annoncé la mise en place d'un service spécifique aux diplômés de niveau collégial et universitaire ainsi que l'extension de l'âge limite d'admissibilité de 25 à 30 ans.

Subventionné par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada à titre expérimental, le Club de placement a accueilli plus d'une centaine de jeunes de 18 à 25 ans, à l'intérieur de ses neuf sessions de formation d'une durée de trois semaines.

### Après trois mois

Trois mois après leur stage au Club, 84 pour cent de ces jeunes hommes et jeunes femmes avaient un emploi, la moitié étant de nature permanente et à temps plein, et la plupart correspondant aux secteurs professionnels où la recherche d'emploi avait été entreprise.

Pour les autres qui ont quitté leur poste, parce qu'il était saisonnier ou occasionnel par exemple,

presque tous ont réussi à dénicher un nouveau travail. «C'est particulièrement intéressant car le Club vise précisément une plus grande autonomie des jeunes dans la quête d'un emploi», de souligner la directrice.

«Après trois mois, relève Mme Marquis, le taux de rétention se situe aux alentours de 90 pour cent et après six mois, la presque totalité des clients et clientes sont toujours en emploi.»

La directrice du Club attribue ces résultats à la démarche de groupe qui est très stimulante par rapport à la recherche d'emploi dans l'isolement total et à l'intensité de la démarche. «Les jeunes doivent être ici de 9 à 16 heures, cinq jours par semaine. Comme ils frappent à plusieurs portes, la loi de la moyenne joue inévitablement et ils trouvent un poste.»

En ce qui a trait à la rémunération, les clients et clientes du Club ne constituent pas de la main d'œuvre à rabais. La moyenne des salaires reçus s'élève à 6,50 \$ l'heure.

Mme Marquis a brossé le profil de la clientèle du Club: jeune fille ou jeune homme de 22-23 ans, ayant travaillé dans des emplois à court terme pendant un an et demi et ayant, pour la moitié de la clientèle, un secondaire complet ou non.

Avec une cinquantaine d'inscriptions par mois suscitées par la publicité de bouche à oreille, la période d'attente avant de participer aux sessions du Club peut atteindre deux mois. Pour être admis, les jeunes doivent maintenant avoir entre 18 et 30 ans, être motivé à investir temps et énergie dans la recherche active d'un emploi, savoir dans quel secteur ils veulent travailler et avoir quitté l'école depuis six mois.

### Les mêmes problèmes

«Cet élargissement de l'âge limite fait suite aux besoins manifestés et aux demandes exprimées par les 25-30 ans qui, comme nous l'avons constaté, vivent souvent les mêmes problèmes que les 18-25 ans, en ce qui concerne l'insertion sur le marché du travail», a expliqué Mme Marquis qui insiste par ailleurs «sur le potentiel et la détermination immenses» des jeunes.

C'est aussi pour répondre à un besoin que le Club organisera des sessions à l'intention des diplômés de niveau collégial et universitaire qui sont disposés à travailler en dehors de la région. En plus des services réguliers du Club, ces participants pourront par exemple effectuer sans frais des interurbains.

## Au palais de justice

### • L'accusé s'avoue coupable du vol

**SHERBROOKE** — Jean-Pierre McCray, âgé de 18 ans, s'est reconnu coupable hier d'un vol de 187 \$ avec une arme à cartouches blanches le 20 août à l'accommodation Dunant.

Il a fait cet aveu devant le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Le défenseur Jean Leblanc a demandé un rapport présentiel au sujet de son client, qui est hypothéqué de sept antécédents semblables.

«Un tel rapport est nécessaire», a renchéri le procureur Michel Ayotte.

Ce rapport sera transmis au tribunal d'ici au 26 septembre.

Selon la police, le hold-up au dépanneur Dunant a été perpétré vers 21h30 par un individu armé qui a réclamé «le cash», a pigé dedans et a pris la poudre d'escampette.

Le voleur a chuté dans une clôture et a perdu son butin qui a été retrouvé par des enfants le lendemain.

### • Procès reporté une autre fois

**SHERBROOKE** — Le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix a reporté une autre fois le procès de Mme Huguette Jutras, qui est inculpée d'un cambriolage de bijoux de 23.600 \$ à Magog.

Il s'est ainsi rendu à la demande du défenseur Jean-Pierre Rancourt

qui avait soumis que sa cliente tente de ramasser 3.000 \$ d'ici au 30 octobre pour déposer au greffe dans le cadre d'une compensation.

Mme Jutras, âgée de 35 ans, a perdu son emploi récemment mais espère en dénicher un autre d'ici à quelques jours.

### • Rapport réclamé par le procureur

**SHERBROOKE** — Le procureur Michel Ayotte a réclamé un rapport présentiel au sujet de Daniel «le chat» Bussière en invoquant que ce dernier était rendu à un tournant important de sa vie.

Il est plutôt rare que la couronne demande une telle évaluation.

Bussière, âgé de 25 ans, s'était reconnu coupable d'un cambriolage d'une valeur de 787 \$ dans une résidence de la 10e Avenue sud le 15 février et de bris de probation.

Le juge Louis-Denis Bouchard de

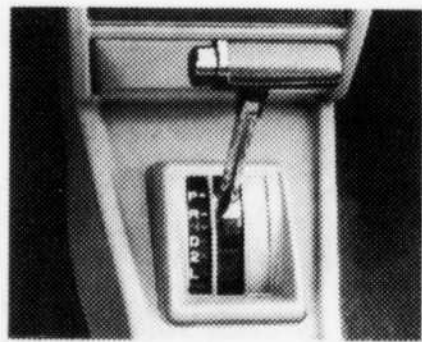
la Cour des sessions de la paix a donné suite à la motion de Me Ayotte et reporté sa sentence au 26 septembre.

Le défenseur Marc Montplaisir avait fait relever son client d'un mandat émis contre lui le 8 juillet pendant qu'il se trouvait en cure de désintoxication.

«Le chat» n'a pas donné de ses nouvelles au tribunal par la suite parce qu'il était sous l'impression que son procès aurait lieu en septembre.

# A → B

## LA HYUNDAI PONY VOUS Y MÈNERA AUTOMATIQUEMENT.



Si vous aimez voyager sans avoir à vous préoccuper de changer de vitesses, sachez que la Hyundai Pony est livrable avec boîte automatique, en option, montée sur console. Enclenchez l'élégant levier de commande et vous roulez en toute douceur.

D'un autre côté, si vous êtes de ceux qui aiment la conduite sportive, le modèle L est livré avec une boîte manuelle à 4 rapports, et les modèles GL et GLS avec une boîte manuelle à 5 rapports, en équipement de série.

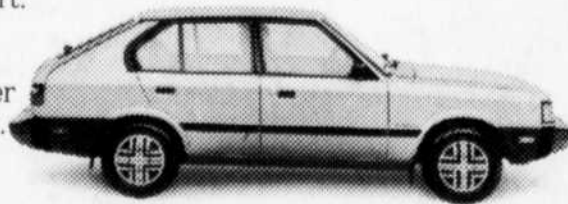
Que vous voyagiez automatiquement ou manuellement, la Hyundai Pony vous permettra d'arriver à destination avec beaucoup de style et de confort.

En effet, l'équipement de série de chaque Pony comprend: sièges-baquets à dossier inclinable. Moquette intégrale. Phares halogènes à quartz. Des essuie-glace à balayage intermittent. Pneus radiaux Michelin quatre saisons

ceinturés d'acier, y compris la roue de secours.

Autant de caractéristiques! Pour un prix aussi modique! Pas étonnant que la Hyundai Pony soit la voiture importée qui ait obtenu les plus gros succès de ventes lors de son lancement au Canada.

Voyez le concessionnaire Hyundai au plus vite.



MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI.

HYUNDAI

La Maison de l'Auto R.C. Inc.  
4364, boul. Bourque  
Sherbrooke (Rock Forest)  
564-0777

Bouchard Automobiles  
1325, boul. St-Joseph  
Drummondville 477-0673

## LA COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

Annonce l'ouverture des classes de toutes les écoles primaires et secondaires, pour une journée régulière d'école.

**mardi le 3 septembre 1985,**  
pour l'année scolaire 1985/86.

Les heures régulières d'ouverture et de fermeture pour ces écoles seront les suivantes:

ÉCOLES SECONDAIRES	HEURES	
	Téléphone	Ouverture Fermeture
Ecole secondaire régionale Alexander Galt	563-0770	9h 3h15
Ecole secondaire régionale de Richmond	826-3704	9h 3h10
ÉCOLES PRIMAIRES		
Ecole primaire d'Ayer's Cliff	838-4983	8h20 2h30
Ecole primaire de Cookshire	875-3785	8h45 3h30
Ecole primaire de Lennoxville	569-5103	8h50 3h30
Ecole primaire de North Hatley	842-2491	8h35 3h20
Ecole primaire Pope Memorial, Bury	872-3771	8h35 3h40
Ecole primaire Princess Elizabeth, Magog	843-4847	8h10 2h15
Ecole primaire de Sawyerville	889-2263	8h35 3h35
Ecole primaire de Sherbrooke	562-3515	8h35 3h40
Ecole primaire Sunnyside, Rock Island	876-2469	8h10 2h10
Ecole primaire Asbestos-Danville-Shipton	839-2352	8h45 3h30
Ecole primaire St-Francis, Richmond	826-3737	8h50 3h

Le transport scolaire sera opérationnel. Si vous désirez de plus amples renseignements concernant le transport scolaire dans la région de Sherbrooke-Lennoxville vous pouvez contacter M. Austin Bailey à 569-9466, ou M. Watson à 826-3702 pour la région de Richmond-Danville entre 8h30 et 15h.

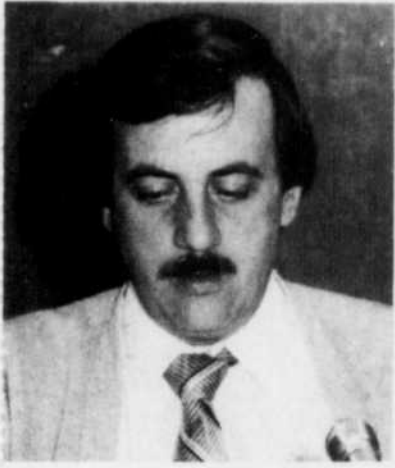
Le directeur général  
Hugh Auger

Le comité des citoyens proteste contre la fermeture de l'école St-Pierre

# Manifestations à La Patrie: des bouffonneries

— le commissaire René Coupal

par Michel Rondeau  
**SHERBROOKE — Ce que fait le comité de citoyens de La Patrie, ce ne sont que des bouffonneries.**



René Coupal

Ce sont là les commentaires du commissaire René Coupal, du comité exécutif de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, au sujet des manifestations qu'organise le comité de citoyens de La Patrie pour protester contre la fermeture de l'école St-Pierre et pour réclamer le rapatriement des élèves de 3e et de 4e secondaires de La Patrie qui fréquentent la polyvalente Louis-Saint-Laurent.

M. Coupal n'apprécie pas que le comité de citoyens critique les autorités scolaires, qui ont tout mis en oeuvre, dit-il, pour satisfaire, dans la mesure du possible, les usagers de La Patrie.

"Quand M. Jacques Blais parle des autorités scolaires, dit René Coupal, n'oublions pas que La Sapinière n'est pas seule touchée; la

Régionale l'est aussi. Les deux commissions scolaires ont travaillé ensemble dans ce dossier."

M. Coupal dit aussi que les représentants de la Régionale s'étaient rendus consulter la population de La Patrie sur place et qu'elle était d'accord majoritairement avec le projet.

En ce qui concerne le rapatriement des 3e et 4e secondaires, M. Coupal dit qu'il est impossible de le réaliser maintenant, mais que rien ne dit qu'il sera irréalisable dans l'avenir.

Qui sait, dit-il, si un jour, après l'intégration, la situation ne sera pas telle que La Sapinière jugera approprié de ramener les élèves à La Patrie? Ce pourrait être à son avantage un jour. Par contre, juge-t-il, avec des bouffonneries comme en fait le comité de citoyens, la discussion avec La Patrie sera difficile à engager.

Les gens de La Patrie, dit René Coupal, sont bien chanceux d'avoir une commissaire comme Mme Go-

beil, qui a tant obtenu pour sa région. Estelle Gobeil, dit-il, a défendu le dossier de La Patrie avec succès auprès de deux commissions scolaires et c'est grâce à elle si les 1ère et 2e secondaires sont encore à Notre-Dame-de-Lorette.

M. Coupal juge que le comité de citoyens, en faisant tant de bruit et en menant la guerre aux autorités scolaires détruit lui-même l'image de son village, où, dit-il, les gens n'auront pas le goût d'aller s'établir en voyant que La Patrie est un milieu où éclatent des chicanes de familles.

### Politicaillerie

Concernant M. Jacques Blais, le commissaire Coupal lui reproche de faire de la politicaillerie et de ne faire que du bruit pour se donner l'image du défenseur du pauvre et de l'orphelin.

Il attaque les administrateurs scolaires, juge René Coupal, pour se faire du capital politique à la

veille de l'élection qui lui permettra de conserver ou non son poste de président de l'UPA. Il le fait pour des fins personnelles, dit-il. Si

c'est en faisant du tapage qu'il croit pouvoir mener sa campagne, j'appelle cela de la bouffonnerie, conclut le commissaire Coupal.

## Quand la force fait loi

un éditorial de Jean Vigneault  
 p. B 2

Résultats du Centre d'emploi de Sherbrooke

# Emplois pour étudiants: 15 p.c. de plus que l'an dernier

**SHERBROOKE (PYM) — Le Centre d'emploi du Canada pour étudiants de Sherbrooke a effectué un grand total de 2,321 placements, dont 1,519 étaient des emplois réguliers (plus de cinq jours) et 802, des emplois occasionnels. Il s'agit d'une augmentation de 15 pour cent du nombre global d'emplois par rapport à l'an dernier.**

A cette performance digne de mention s'ajoute un autre fait épatant: le centre a procuré aux étudiants de la région 521 emplois réguliers de plus que l'an dernier alors que les emplois occasionnels diminuaient de 208.

Ces statistiques ont été rendues publiques au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait le député de Sherbrooke aux Communes, M. Jean Charest. Il s'est d'ailleurs dit très satisfait du travail

fait au cours de l'été au centre d'emploi pour étudiant.

"Le but du programme était de créer encore plus d'emplois avec le même montant d'argent que l'an dernier. L'objectif a donc été dépassé de belle façon", révèle le député de Sherbrooke.

### Certificats de mérite

M. Charest a de plus décerné des certificats de mérite aux em-

ployeurs et étudiants de la région ayant contribué, de façon exceptionnelle, à la campagne d'emploi d'été 1985.

Deux employeurs ont embauché plus de cent étudiants au cours de l'été: la compagnie Lowney Inc et les Produits Cellulaires Waterville. Deux entreprises ont par ailleurs embauché le plus d'étudiants lors de la Journée de l'Étudiant dans l'Entreprise. Il s'agit des Caisses Populaires Desjardins et des Marchés Gaudette.

Un étudiant, Romain Ouellet, s'est distingué pour les menus travaux et Daniel Vandenberghe, quant à lui, a reçu un certificat pour son bon travail en tant qu'étudiant-entrepreneur.

De plus, deux étudiants, Stéphane Cloutier et Lyne Gagné, ont reçu un certificat pour avoir été responsable d'activités spéciales. Stéphane pour les Cartes-Avantages et Lyne pour les laves-autos.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le grand succès qu'a connu la campagne 1985 du centre d'emploi fédéral pour étudiants.

"Ce sont des facteurs cumulatifs. D'abord, les employeurs connaissent très bien le centre, ils sont satisfaits des services rendus par le passé. L'équipe de cette année a ensuite été très dynamique, plusieurs employeurs ont été contactés en personne.

SPECIAL
FIN DE SAISON



### ATC200M

Moteur quatre temps, 192 cc, ACT • Démarreur électrique • Cinq vitesses avec embrayage automatique • Fourche hydraulique • Freins avant et arrière à tambour • Empattement: 1205 mm (47.4 po) • Poids à vide: 149 kg (328.4 lb) • Débattement des roues: avant, 82 mm (3.2 po).

Si vous voulez que votre ATC ait une double personnalité, l'ATC200M se pliera à vos desirs. L'ATC200M est peut-être bien l'ATC le plus pratique qui soit car il peut transporter des charges lourdes sur la ferme ou le chantier de construction ou s'en donner à cœur joie en fin de semaine. Il sait travailler d'arrache-pied grâce à son moteur de 192 cc et à sa boîte à cinq vitesses. Le démarreur électrique à bouton-poussoir et la suspension hydraulique à l'avant sont des petits luxes grandement appréciés. Robustesse et commodité moyennant un prix tout particulièrement attractif. Prenez un ATC200M en mains. Il transformera les corvées en partie de plaisir.


L'AMLDENIS  
 VENTE & SERVICE  
 Lennoxville 565-1376  
120349

# LE GEANT

## VENTE DE DEMENAGEMENT DE L'AUTO USAGEE

### OCCUPE MAINTENANT

- UN LOCAL SPACIEUX ET FONCTIONNEL
- UN TERRAIN TRES VASTE

...pour vous faciliter un choix plus astucieux

## 110 VOITURES en MONTRE

Variété de marques populaires.

## RABAIS SPECIAUX

à l'occasion de notre changement de locaux et d'adresse.  
 Ne manquez pas de venir nous voir, avant de faire un choix définitif.

PLYMOUTH

VOYAGEUR  
S.R. 1985  
19,000 km., 7 passagers.

\$13,995

Rég. \$14,995. Spécial d'ouverture

FORD LTD

1984  
4 portes.

\$8,200.

Rég. \$9,295 Spécial

DATSUN

280 ZX 1981 G.L.  
Tout équipée. T. Top.

\$9,995.

Rég. \$11,495 Spécial

Ouimette

AUTOMOBILES

Nouvelle adresse: 5475, boul. Bourque, Rock Forest 864-6363

Achat-Vente-Échange

Complexe culturel à Victoriaville

# Rapport du consultant livré le 2 octobre

par Maurice Cloutier  
**VICTORIAVILLE** - Un rapport détaillé de l'analyse des besoins et des possibilités, concernant la construction d'un complexe culturel à Victoriaville, sera livré le 2 octobre prochain par la firme de consultants Jean-Paul L'Allier de Québec.

M. L'Allier a pris cet engagement au terme d'une audience publique de quatre heures trente, mardi soir, qui a permis à six groupes de présenter leur mémoire. Une trentaine d'intervenants culturels étaient dans la salle. Les mémoires remis au comité consultatif du complexe, qui regroupe une dizaine de représentants municipaux et culturels, proviennent du Regroupement des organismes communautaires des Bois-Francis (ROCBF), de la Régie intermunicipale des Bois-Francis, des Ateliers culturels de Victoriaville, du Groupement des artistes d'arts visuels (GRAVE), du Cinéma Laurier et de l'Association des jeunes étudiants pour l'événement culturel (AJEC).

Le ROCBF, qui a déjà rendu publique son mémoire, insiste sur la nécessité d'une grande et d'une moyenne salles de spectacle, de salles d'exposition et de locaux d'ateliers. L'AJEC ne veut pas qu'on oublie la nécessité de petites salles. GRAVE mousse ses besoins en terme de salles d'exposition. Les Ateliers culturels souhaitent s'intégrer au complexe culturel et avoir accès à des locaux de cours. Le mémoire du Cinéma Laurier insiste sur l'importance de ne pas piétiner les plate-bandes du secteur

privé. Enfin, la Régie intermunicipale défend l'idée d'un complexe intégré au site du Colisée des Bois-Francis. Plusieurs ont cependant souhaité la construction du complexe au centre-ville.

La présidente du Centre d'art de Victoriaville, Mme Suzanne Bastien, a fait une brève intervention pour suggérer que le futur complexe soit baptisé la Maison de la culture. Cette proposition a été chaudement applaudie.

Le maire de Victoriaville était très satisfait de la qualité et de la diversification des interventions. "J'ai l'impression que l'on regroupe 80 à 90% de l'opinion publique au point de vue culturel."

Abondant dans le même sens, M. L'Allier s'est réjoui de l'intérêt manifesté pour l'audience publique.

Se consacrant dans les trois prochaines semaines à des rencontres dans le milieu, M. L'Allier projette une prochaine réunion du comité consultatif -la quatrième- vers la mi-septembre pour faire le point. Suivra le dépôt du rapport de M. L'Allier le 2 octobre.

A ce moment, le Conseil municipal de Victoriaville devra analyser les conclusions de la firme et définir la nature de son action.



Une trentaine de représentants de différents groupes culturels de Victoriaville ont pris part activement aux quatre heures et demi d'audience.

## Une aide plus forte pour un complexe près du Colisée?

**VICTORIAVILLE (MC)** - La construction du complexe culturel près du Colisée des Bois-Francis, en concertation avec la Régie intermunicipale des Bois-Francis, pourrait accroître la subvention gouvernementale de 10%.

C'est ce qu'a signalé le directeur de la Régie, M. Claude Ouellet, lors de la présentation de leur mémoire, bondé d'arguments militant en faveur d'une construction au Colisée. La possibilité d'une contribution accrue du ministère des Affaires culturelles dans le cas de l'implication de la Régie, a été entérinée par les deux représentants du ministère qui assistaient à l'audience. La part du gouvernement au projet pourrait atteindre les 85% au

lieu du plafond habituel de 75%. La décision est cependant à la discrétion du ministre, a-t-on admis. De son côté, le directeur du Service des loisirs à Victoriaville, M. Jacques Dumoulin, a donné des exemples où l'implication de plusieurs localités, malgré les promesses gouvernementales, a réduit ou annulé la subvention normalement disponible. En plus d'une aide supérieure du ministère, M. Ouellet a mentionné

que l'installation du complexe au Colisée permettrait une économie substantielle au niveau des équipements, certains de ceux du Colisée seraient mis à la disposition du complexe.

Mais le Colisée tirerait aussi avantage d'un complexe avec des salles pouvant accueillir autour de 500 personnes. Actuellement, le Colisée a des petites salles et un espace pour plus de 2 000 personnes, a-t-il noté. L'ajout du complexe dans ce secteur favoriserait, selon lui, le développement de l'industrie des congrès à Victoriaville.

## Mises à pied à Thetford Le Comité d'adaptation communautaire veut aider à limiter les dégâts

**THETFORD-MINES (PS)** - L'annonce des mises à pied massives, résultant du projet de rationalisation du secteur de l'extraction minière d'amiante, a été accueillie

avec consternation par les membres du Comité d'adaptation communautaire (CAC) de la région de Thetford-Mines qui se sont penchés sur cette réalité, lors de leur récent

te réunion et ce, afin d'évaluer la situation et de déterminer leur plan d'action.

soit de faire le maximum pour les travailleurs qui seront mis à pied ou qui prendront leur pré-retraite.

## Société Asbestos: perte de 13,8 millions \$

**THETFORD-MINES (PC)** - La Société Asbestos Limitée a annoncé hier par voie de communiqué que les résultats des six premiers mois indiquent une perte avant impôts de 13,896,000 \$.

même période de 1984, qui étaient de 3,886,000 \$, étant donné la réduction de la dette. Les pertes nettes sont de 8,958,000 \$ (3,15 \$ par action) en 1985 comparativement à 9,084,000 \$ (3,20 \$ par action) en 1984. Le communiqué précise également que la Société Asbestos Limitée, les Mines d'amiante Bell Ltée, Campbell Resources Inc. et Lac d'amiante du Québec Ltée, ont convenu d'une entente en vue d'analyser les possibilités de regroupement de leurs opérations de la région de Thetford-Mines.

D'une part, les représentants du CAC espèrent que ce "prix à payer pour sauver l'ensemble de l'industrie" préservera véritablement les 1,500 emplois d'une façon stable, permanente et définitive.

### Agents de liaison

Ces derniers rappellent qu'ils sont les agents de liaison entre la collectivité et le gouvernement fédéral en vertu du Programme fédéral d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre qui a permis à la région d'être reconnue zone désignée. Le rôle qu'entend jouer le CAC devant la situation qui prévaut maintenant dans la région, en est un de support et d'assistance pour favoriser la concrétisation de projets correspondant à des programmes gouvernementaux, bonifiés depuis la désignation de la région. En outre, le CAC offre sa collaboration relative à la formation d'un comité de reclassement ou d'un groupe de travail ayant pour mandat de faciliter l'accès des travailleurs aux différents programmes gouvernementaux et de les assister par un support technique. Les membres du Comité demandent à toutes les parties impliquées de se concerter vers un objectif commun.

### Rencontre avec Masse

Ces derniers se proposent également de rencontrer le député de Frontenac à la Chambre des communes, Marcel Masse, pour lui transmettre leurs recommandations. Ils prévoient rencontrer des hauts fonctionnaires fédéraux dans le but de leur tracer le portrait exact de la région et de leur déposer des recommandations face aux programmes existants ou ceux à venir.

Lorsque nécessaire, le CAC peut également entreprendre ou mandater des études pour déterminer les besoins d'adaptation de la main-d'œuvre dans la collectivité et les activités alternatives d'adaptation industrielle. A cet effet, le CAC s'appuie à commander une étude qui pourrait mener sous peu à un projet de développement d'un complexe industriel fort intéressant, en terme d'emplois pour la région. D'ailleurs, les membres du Comité insistent pour affirmer que la concertation des gouvernements fédéral, provincial et municipaux ainsi que des organismes à vocation économique sera indispensable et devra mener vers la diversification de l'économie régionale. Ce qui, selon eux, est réalisable à moyen terme.

## Année de la jeunesse: 35,495 \$ du fédéral dans Drummond

**DRUMMONDVILLE (RJ)** - Le gouvernement fédéral, par le biais du ministère d'Etat à la Jeunesse, dirigée par Mme Andrée Champagne, a déjà octroyé 35,495 \$ à quatre organismes du comté de Drummond en 85 dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse.

la Maison de Quartier Richeheu Inc.

Dans un second temps, la corporation "Gens d'chez nous" a parainé un projet réalisé en collaboration avec le collège St-Bernard qui a permis à 12 jeunes accompagnés de cinq professeurs de planifier un voyage de camp missionnaire en Haïti. Cet organisme a reçu pour cette expérience d'un mois une somme de 4,050 \$.

En troisième lieu, l'ensemble folklorique Mackinaw a pu bénéficier d'une subvention de 5,000 \$ pour l'organisation de sa tournée de spectacles en Afrique et en Europe.

Finalement, une somme de 20,000 \$ a été allouée au Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec pour l'organisation de son colloque provincial "Jeunesse et santé mentale" qui aura lieu les 4, 5 et 6 novembre au motel Universel. Ce projet se réalisera par le biais du Réseau d'aide Le Tremplin.

C'est ce qu'a rappelé hier à l'occasion d'une brève conférence de presse, le député Jean-Guy Guilbault qui a précisé que les sommes octroyées visaient à aider les groupes et organismes bénévoles sans but lucratif, à mettre sur pied des activités encourageant la pleine participation des jeunes à la prise de décisions.

Trois des quatre projets subventionnés ont été complétés au cours de l'été. Il s'agit d'abord du camp d'exploration culturelle réunissant quelque 80 jeunes de 15 à 18 ans de Drummondville, Victoriaville, Warwick et Princeville qui fut organisé par

...en bref

### L'Amiante

#### • Implication de la Caisse pop

**THETFORD-MINES** - La Caisse populaire de Thetford-Mines poursuit son implication active auprès d'organismes du milieu qui contribuent au mieux-être de la communauté. A cet effet, un montant de 5,300 \$ a été octroyé à sept organismes. Ainsi, le Cercle des Fermières St-Alphonse a reçu 2,000 \$ pour l'achat d'un métier à tissage en re-

gard de 1,000 \$ au club de l'âge d'or St-Alphonse pour des travaux d'isolation à son local. La Caisse a également versé 700 \$ à l'Unité Domrémy de Thetford-Mines, 600 \$ à l'Onde-Amitié, 500 \$ à l'Atelier de dessin et peinture Raymond Lachance et 250 \$ chacun au Choeur Ami-Chante et à la Chorale Clair Matin.

### Bois-Francis

#### • Collectionneur de panneaux

**PLESSISVILLE** - La Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, recherche activement un collec-

tionneur de panneaux de signalisation routière qui opère dans la région de Plessisville...

## Réouverture du Centre Jeunesse de l'Amiante

**THETFORD-MINES (PS)** - Désirant toujours offrir aux jeunes de 12-18 ans un lieu permanent de rencontre qui se veut un endroit d'expression et de participation, le Centre Jeunesse de l'Amiante reprendra ses activités le samedi 7 septembre courant, à l'occasion d'une journée spéciale.

crétaire seront embauchés par le biais d'un projet de travaux communautaires du Centre travail Québec qui versera la somme de 2,400 \$.

La poursuite du projet est aussi rendue possible grâce à l'implication de la fabrique St-Alphonse qui fournit les locaux à un coût minime. Cette dépense est prise en charge par le service des loisirs de la ville de Thetford-Mines.

Logé dans l'ancien Centre paroissial de la fabrique St-Alphonse de Thetford-Mines, ce Centre jeunesse a vu le jour en février 1983 grâce à l'initiative du Conseil régional de pastorale, section pastorale jeunesse. Mais, en raison d'un budget fort limité, la quantité des activités fut très restreinte, d'autant plus que le Centre ne pouvait compter sur les services d'une seule personne pour cumuler les différentes fonctions.

### Citoyen actif

Le Centre jeunesse se veut un endroit qui permet au jeune de cheminer vers un statut de citoyen actif, critique et responsable. A cet effet, une programmation particulière a été arrêtée favorisant des activités libres, la musculation, l'artisanat, la pratique de sports de participation, des soirées d'information visant à enrichir les connaissances des jeunes ainsi que des activités de plein air, des soirées disco et le visionnement de films sur vidéo.

### 5 employés

Cependant, la situation sera toute autre cette année, alors que l'équipe de travail comptera cinq personnes pour voir au bon fonctionnement des activités qui visent à favoriser chez le jeune la prise en charge de son milieu de vie. Le coordonnateur Clément Lemay est déjà en fonction grâce à une subvention de 10,000 \$ versée par Centraide Québec, via son volet d'aide à la jeunesse. Les trois animateurs et la se-

La journée spéciale de réouverture, le 7 septembre, permettra aux jeunes de s'initier avec la pratique de sports spécialisés, soit le deltaplane et l'escalade. Il y aura aussi un concours de poids et haltères, des jeux d'animation, une épluchette de bié d'Inde, une soirée disco avec un concours de tire au poignet.

NOM: BIBLAIRIE G.G.C. NO: 1

## POURQUOI CHERCHER!

DICTIONNAIRES	Rég.	à
MICRO ROBERT (1 volume)	17.95\$	13 <sup>95</sup>
NOUVEAU LAROUSSE DES DEBUTANTS	19.80\$	14 <sup>85</sup>
NOUVEAU LAROUSSE ELEMENTAIRE	22.50\$	16 <sup>75</sup>
PETIT LAROUSSE ILLUSTRE 1985	38.80\$	29 <sup>95</sup>
PETIT GUERIN EXPRESS	19.95\$	13 <sup>95</sup>
ROBERT & COLLINS, français & anglais anglais & français	29.95\$	23 <sup>95</sup>
HARRAP'S NEW SHORTER, Bordas	29.95\$	23 <sup>95</sup>

TOUS LES DICTIONNAIRES DE LANGUES SONT REDUITS DE 20% OU PLUS

- BEST-SELLERS, COLLECTIONS GENERALES ET SPECIALISES, MANUELS SCOLAIRES
- LIVRES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES
- PUBLICATIONS DU QUEBEC

### POURQUOI CHERCHER?

65 rue Belvédère sud  
Sherbrooke

BIBLAIRIE G.G.C.

CHERCHE PLUS, J'AI TROUVE!

AU 65 BELVEDERE SUD

- 40% DE REMISE SUR LES PRISMACOLOR ET LES CANADIANA
- SACS D'ECOLE EN CUIR VERITABLE "CRAPEAU"
- TRES ORIGINAL POUR MARCO ET CLAIRE
- J'AI ACHETE UN GLOBE TERRESTRE A 20% DE REDUCTION
- LES CALCULATRICES SHARP ET TEXAS INSTRUMENTS SONT REDUITES DE 20% DU PRIX REGULIER
- SARRAU BLANC, GRANDEUR 24 A 44. SEULEMENT 16.25\$ ch.
- PLUMES TECHNIQUES KOL-I-NOOR 3165SP 7 - REGULIER 101.50\$ EN SPECIAL A 50.75\$
- JEUX EDUCATIFS ET MATERIEL D'ARTS PLASTIQUES POUR FAIRE PATIENTER LES ENFANTS JUSQU'A LA RENTREE
- TU PEUX TE PRESENTER AVEC TA LISTE D'EFFETS SCOLAIRES, ILS ONT VRAIMENT TOUT ET FOURNISSENT DEJA LES ECOLES...

Une entreprise d'ici répondant à vos besoins

L'usine d'épuration opérée par la Société québécoise d'assainissement des eaux

# Lac-Mégantic refuse de payer la facture

par Richard Vigneault

**LAC-MEGANTIC** — Le maire de Lac-Mégantic, Jean Lessard, considère que la Société québécoise d'assainissement des eaux a outrepassé son mandat en prenant l'initiative d'opérer l'usine d'épuration.

Dans une lettre adressée au directeur général de la Ville, M. Jean Yves Babin, président directeur général de la SQAQ rap-

pelle qu'aux termes de l'entente signée le 19 mai 1981, Lac-Mégantic doit prendre charge de l'exploitation de l'usine d'épu-

ration dès sa réception provisoire et en assumer les coûts, réception qui a été effectuée le 2 juillet 1985.

Depuis un bon bout de temps maintenant, les autorités municipales ont clairement indiqué au ministère de l'Environnement, qu'ils refuseraient d'opérer l'usine, tant et aussi long-

été fixés contractuellement à 1.100\$ par semaine, dépenses en sus.

Visiblement agacé, le maire Lessard a déclaré: "nous avons pris en charge l'usine telle que stipulée au contrat et, je ne crois pas que la Société est le

mandat d'opérer l'usine". Il semble qu'on veuille faire une différence entre la prise en charge de l'usine et son opération. Une résolution a été adoptée avisant la SQAQ que la Ville n'accepte pas le paiement de la facture.



Le maire Jean Lessard

Réduction des effectifs policiers à Windsor

## "Une décision ridicule"

— l'ex-maire Noël

Par Claude Corriveau

**WINDSOR** — M. Marcel Noël, qui a été maire de la ville de Windsor durant 15 ans, n'a pas tardé à réagir après avoir pris connaissance de la décision du ministre de la Justice d'autoriser la municipalité de réduire ses effectifs policiers de deux hommes. On se rappellera que la demande de la ville avait été adressée au ministre concerné le 11 juillet 1984.

"La ville de Windsor connaît une augmentation de son taux de cri-

minalité et les policiers en ont déjà plein les bras. Avec le projet Domtar, la population de la municipalité est appelé à grandir. Comme tous les commerçants et autres contribuables paient une note de taxes assez élevée, je considère que nous sommes en droit de nous attendre à recevoir une protection adéquate. Je trouve donc cette décision du conseil municipal ridicule", a d'abord souligné l'ex-maire de la ville du papier.

"En 15 ans à l'Hôtel de ville, je n'ai jamais eu de problèmes avec les policiers même en période de négociations. Ce n'est pas une sinécure que ce travail de policier. C'est facile de les critiquer mais toute la population est très heureuse de pouvoir recourir à un tel service lorsque le besoin s'en fait sentir".

Economies

Lorsque les autorités municipales

ont adressé cette demande au ministère de la Justice, on invoquait des raisons d'économies représentant environ 60.000\$. Marcel Noël se questionne à savoir s'il doit croire à cette hypothèse d'économies "pendant que la Directrice des services récréatifs à toujours deux bureaux à sa disposition et que le magasinier est toujours à son poste alors qu'il ne devait plus y être selon le projet de réorganisation municipale de l'an dernier", a-t-il ajouter.

M. Noël a aussi dénoncé le fait que des membres du conseil municipal aient peinturé bénévolement la nouvelle partie de l'aréna. Il cite un exemple le cas rapporté dans l'édition de mardi du journal La Tribune alors que des individus de St-Edwidge ont écopé de 1.600\$ d'amende pour avoir peinturé bénévolement l'église paroissiale. "MM. les membres du conseil municipal, avez-vous vos cartes de compétence? Et en plus on enlève du travail aux nombreux chômeurs".

Finalement, l'ancien maire de Windsor s'adressait à l'actuel premier magistrat de la municipalité en demandant des éclaircissements concernant la dernière convention collective des policiers qui est échue depuis avril 1984.

temps que des gestes concrets ne seront pas posés pour enrayer la pollution autour du lac Mégantic.

M. Babin indique dans sa lettre qu'il est nécessaire de conserver l'usine en opération afin d'une part, d'assurer le maintien en vigueur des garanties couvrant les différents équipements de cette usine et d'autre part, d'enrayer les problèmes des odeurs pouvant résulter de sa non-utilisation. Il mentionne que la Société se voit obligée d'opérer l'usine d'épuration et de facturer tous les coûts y afférents, tant et aussi longtemps qu'un accord ne sera pas intervenu entre la Ville et le ministère.

Le pdg de la SQAQ informe qu'en date du 15 juillet 1985, la Société a retenu les services d'un opérateur indépendant et les coûts des ses services ont



Marcel Noël

## Ross Bennett tentera de se faire réélire

**MAGOG (GP)** — L'ancien conseiller du siège No 2, M. Ross Bennett, tentera de se faire réélire à ce poste lors des élections partielles du 20 octobre prochain à Magog. M.

Bennett, un employé de la Dominion Textiel, avait laissé son siège aux élections de 1982 pour se présenter au poste de maire contre MM. Antonio Lacasse et Laurent Girard.

Il avait terminé au troisième rang dans cette course, et M. Keith Kerr avait été élu à sa place comme représentant du quartier No 1. M. Kerr

avait démissionné au début du mois d'août, M. Bennett a confirmé son intention de briguer à nouveau les suffrages des électeurs de son quartier.

## Le Festival des marins se déplace vers le centre-ville

par Guy Marchand

**RICHMOND** — Cette année, la 9e édition du Festival des marins aura lieu du 17 au 22 septembre et contrairement aux autres années, c'est au centre-ville de Richmond que les activités auront lieu, de déclarer le président du Festival, M. Bertrand Ménard au cours de la conférence de presse où fut dévoilée la programmation de cette fête populaire.

Les événements les plus appréciés des 8 premiers festivals seront de retour encore cette année, avec en plus des spectacles et de l'animation pour tous les goûts et tous les âges. Pendant la semaine, des activités telles que, compétition de taureau mécanique, défilé de mode, jeux de sociétés, kiosque d'artisanat, spectacle de magicien, veillée folklorique avec démonstration de danses tiendront l'affiche. Puis en fin de semaine seront organisés des courses de canot, de boîte à savon, un rallye-automobile, des tours de calèches, animation avec clowns, jeux, ballons, des soirées dansantes avec orchestre. Le souper des marins au rôt de boeuf et dîner populaire au spaghetti, puis la troupe folklorique Mackinaw de Drummondville clôtureront le festival.

Le couronnement de la reine aura lieu dans la

soirée vendredi et cinq duchesses sont en liste pour le titre, soient Mlles Sylvie St-Cyr, Chantale Duchesne-Irwin, Andrée Tremblay, Chantal Groulx et Micheline Larochelle.

Egalement le célèbre et traditionnel concours de la meilleure marinade est encore au programme et les gens de la région de l'Estrie sont invitées à participer. Les cueillettes se feront aux mêmes endroits que l'année dernière, à partir du 28 août et ce jusqu'au 17 septembre.

Le comité organisateur du Festival des marins a mis le paquet au niveau des activités et alors que par les années passées, le tout avait lieu à l'école Notre-Dame, cette année la plus grande partie des activités se dérouleront sous un chapiteau qui sera installé dans le stationnement du concessionnaire Dyson et Armstrong sur la rue Principale. Le président du festival, M. Ménard a tenu à préciser que cette initiative avait pour but de faire participer le plus de gens possible tout en mettant en valeur le dynamisme des gens du milieu. "On veut faire de cette fête un événement majeur à Richmond et la programmation de cette année a été faite en ce sens", de conclure celui-ci.

## Explosion d'une boîte d'entrée électrique: 2 blessés graves

**LAC-MEGANTIC (YR)** — Les policiers municipaux de Lac-Mégantic poursuivent leurs recherches, afin de déterminer ce qui a causé l'explosion subite d'une boîte d'entrée

électrique, ce qui a occasionné des blessures graves à deux travailleurs.

L'accident s'est produit dans le sous-sol de l'église Ste-Agnès, de Lac-Mégantic. L'explosion,

selon les policiers, semble attribuable à une surcharge subite du courant électrique.

Les deux blessés furent d'abord transportés au Centre hospitalier de Lac-Mé-

gantic, puis, leurs blessures graves ont nécessité leur transfert au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, où ils ont été dirigés vers le centre des brûlés graves.

Les victimes sont M. Marc Rouillard, à l'emploi de l'entrepreneur électricien Philippe Mercier, de Lac-Mégantic, et M. Guy Boulé, préposé à l'entretien des fournaises pour Texaco, à Lac-Mégantic.

MM. Rouillard et Mercier travaillaient à l'installation d'une boîte d'entrée électrique, quand, pour une raison encore inconnue, cette dernière a explosé violemment.

Policiers et ambulanciers furent aussitôt appelés sur les lieux de l'explosion. Le feu ne s'est heureusement pas communiqué à la bâtisse, la pièce où se trouvait la grosse entrée électrique étant construite en ciment.

## Début d'incendie à Westbury

**EAST-ANGUS (YR)** — Un début d'incendie a été vite contrôlé, dans une résidence d'été de Westbury.

Le feu a pris naissance dans un chaudron d'huile à patates frites. Cependant, grâce au sang-froid de Mme Eugène Bégin, le feu a été vite maîtrisé, en y lançant de l'eau et en utilisant des extincteurs chimiques. A leur arrivée, les pompiers d'East-Angus n'avaient plus qu'à déverser quelques gallons d'eau pour éteindre les dernières braises.

La résidence d'été de M. Eugène Bégin, d'East-Angus, a été passablement endommagée, mais le pire a pu être évité, grâce à la prompt intervention de son épouse.

Il s'agit d'une vieille maison de bois, située route rurale numéro 1, à Bury, mais ce territoire fait partie de la municipalité de Westbury. Les pompiers d'East-Angus, qui protègent cette municipalité contre les incendies, étaient sous la direction du chef André Phaneuf.

## Vol avec effraction à Baie des Sables

**LAC-MEGANTIC (YR)** — Les policiers municipaux de Lac-Mégantic enquêtent sur un vol par effraction, perpétré à la Baie des Sables, à Lac-Mégantic.

Le méfait a pu être commis il y a quelques jours, mais il n'a été découvert que dans la journée de

mardi. Une plainte fut aussitôt déposée à la police municipale. Les voleurs ont tenté d'ouvrir le coffre-fort de ce bureau, appartenant à la Ville de Lac-Mégantic, mais en vain. En effet, la combinaison du coffre-fort a été brisée, lorsque les malfaiteurs ont tenté de la forcer.

# Zellers

## MISE EN CONSERVE

**Articles GHC**

Chaudron 20 L	Chaudron 14,5 L
<b>15<sup>97</sup></b> ch.	<b>11<sup>97</sup></b> ch.
Chaudron 7 pots	Étuseuse 6,5 L
<b>12<sup>97</sup></b> ch.	<b>15<sup>97</sup></b> ch.

**Pots Mason en verre**

Boîte de 12 avec couvercles.

500 ml	1 L
<b>3<sup>47</sup></b> boîte	<b>3<sup>97</sup></b> boîte

**Robot culinaire de 1000 W**

Alimentation continue, mélange à pulsation. Lames pour malaxer/couper, déchiqueter et trancher, support de lame. Poussoir/tasse à mesurer.

EN PRIME: P.A.S.\* \$124,99 ch.

**74<sup>97</sup>** ch.

CONTENANT DE PLASTIQUE ET POUSSOIR SÉPARABLE.

**Étagère 7 tablettes**

Facile à assembler.

Appr. 30 po x 58 po x 12 po.

**21<sup>97</sup>** ch.

**Zellers**

Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke  
Galeries Quatre-Saisons, Sherbrooke  
Galeries Orford, Magog

# SUPER VENTE

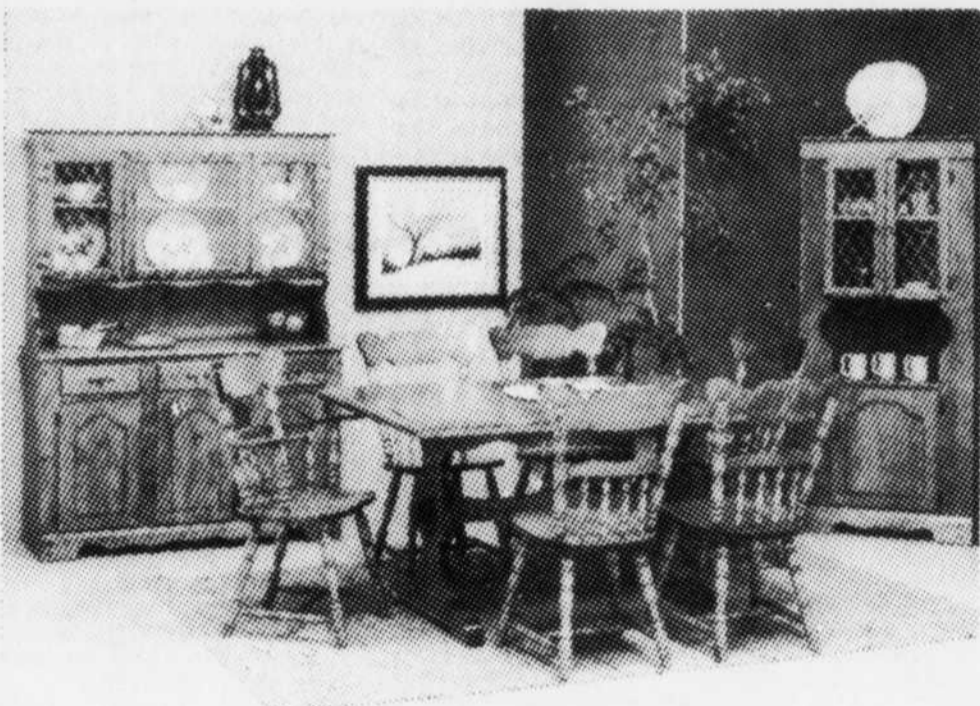
# Expo '85



## Mobilier de salon

Mobilier sectionnel, 5 mcx.

Super spécial **\$599**



## Mobilier de cuisine en bois massif

Table, 2 rallonges, 6 chaises    Buffet-huche 52"    Buffet de coin

**\$689.** **\$549.** **\$299.**



## Mobilier de cuisine

5 mcx en bois massif **\$459**



## Mobilier de chambre

Unités modulaires en mélamine et chêne disponibles en 4 couleurs.

**Prix spécial en magasin**

**HOTPOINT • KELVINATOR • KITCHEN AID • HITACHI**



# MEUBLES LENNOXVILLE INC.

PLAN MISE DE COTÉ  
Master Card et Visa acceptées

**VISITEZ NOS 4 ÉTAGES**

153, rue Queen, Lennoxville  
**566-5844**

## Enquête sur le massacre des Hell's Angels de Laval

### Requête en évocation des avocats des Hell's Angels

**JOLIETTE (PC)** — Les avocats des Hell's Angels estiment que le coroner Jean B. Falardeau a outrepassé sa juridiction en liant la remise en liberté de six motards, lundi, à des conditions autres qu'un cautionnement.

Si bien qu'ils ont déposé une requête en évocation, hier en Cour supérieure de Joliette, dans l'espoir que soient déclarées nulles et illégales les conditions imposées à Robert Richard, Guy Rodrigue, Richard Rousseau, Jacques Pelletier, Lionel Deschamps et Michel Langlois.

Le coroner les obligeait à demeurer au domicile indiqué dans l'ordonnance; à ne pas quitter la province; à déposer leur passeport; à se présenter au poste de la Sûreté du Québec du district de leur résidence et enfin à ne pas communiquer les uns avec les autres.

La requête pourrait être entendue le 3 septembre.

Quant à une autre requête réclamant la révision de la décision rendue lundi par le coroner de garder en détention les trois derniers motards incarcérés, les avocats de la défense ne l'avaient pas encore déposée hier en fin d'après-midi.

Un des trois avocats, Me Jacques Boucher, a cependant indiqué que son intention demeurait la même mais que la rédaction n'était pas terminée.

# Tatouages et traces de projectiles trouvés sur les corps en décomposition

par Rollande Parent  
**JOLIETTE (PC)** — Il fallait avoir le cœur solide pour écouter sans broncher la description faite hier par le médecin pathologiste, André Lauzon, des corps de trois des six motards Hell's Angels repêchés en juin dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, à Berthierville.

Le pathologiste a rigoureusement rapporté au coroner Jean B. Falardeau l'état de décomposition des corps de Jean-Pierre Mathieu, Chop Adam et Laurent Viau, tous du chapitre des Hell's de Laval.

Malgré le long séjour dans l'eau, les recherches ont permis de retrouver sur les corps des tatouages à l'effigie des Hell's et les traces de projectiles.

sept projectiles, dont trois tirés dans le dos. Les projectiles provenaient de deux armes différentes. Sur sa poitrine, Hell's Angels East End était inscrit.

Jean-Pierre Mathieu, un gaillard de 222 livres, avait quant à lui reçu trois projectiles à

la tête. Son corps était davantage détérioré du fait qu'il avait flotté à la surface et avait été exposé au soleil.

Le médecin a noté

qu'il portait un tatouage particulier sur le bras gauche où un tatouage en camouflage était exposé au soleil.

Laurent Viau portait

de multiples tatouages et en particulier une inscription sur la poitrine se lisant ainsi: Hell's Angels Canada.

## Une réforme contestée en matière de testaments Projet de réserve héréditaire en commission parlementaire

par Norman Delisle  
**QUEBEC (PC)** — Une commission parlementaire se penche à compter d'aujourd'hui sur une proposition contestée d'instaurer une "réserve héréditaire" en matière de testaments.

En vertu de cette réserve, une partie des biens légués par une personne qui décède ira automatiquement à son conjoint survivant.

Cette suggestion met fin à l'entière liberté qui existe actuellement au Québec dans la rédaction des testaments et qui date de plus de 100 ans.

Cette réforme suscite néanmoins beaucoup de contestations, au point que le ministre de la Justice Pierre Marc Johnson a exigé récemment qu'une vaste consultation soit de nouveau menée dans ce dossier.

La plupart des organismes intéressés par les questions de testaments sont favorables à ce que soit prévu un mécanisme de protection pour la famille immédiate du défunt.

Le Conseil du statut de la femme et l'Association des femmes collaboratrices suggèrent l'instauration d'une telle réserve héréditaire.

Toutefois, l'Association québécoise de planification fiscale et successorale de même que le Barreau du Québec proposaient plutôt la créance alimentaire, une procédure par laquelle la famille immédiate peut obtenir devant un tribunal une "pension" tirée des biens du défunt.

Quant à la Chambre des notaires, elle favorise la liberté de tester. Mais la Chambre la création d'une créance alimentaire si sa suggestion première n'est pas retenue.

### Députés

Au sein même de l'Assemblée nationale, ce n'est pas l'unanimité non plus.

Le ministre de la Justice Pierre Marc Johnson exige qu'une vaste consultation soit menée avant que le gouvernement n'ait à se prononcer. Dans une lettre en date du 5 août dernier au président

de la commission parlementaire des Institutions, le député péquiste Marcel Gagnon, M. Johnson signale le caractère important et délicat de cette réforme de la Loi sur les testaments.

Pour le député libéral de D'Arcy-McGee Herbert Marx, c'est la course au leadership du Parti québécois qui retarde indûment la révision du Code civil en matière de testaments.

Dans une entrevue à la Presse canadienne mardi, le député Marx, qui est porte-parole de l'opposition dans les dossiers de justice, a soutenu que le ministre Pierre Marc Johnson était trop préoccupé par la succession de M. René Lévesque pour s'occuper activement de la réforme du Code civil.

De son côté, l'adjointe parlementaire du ministre, la députée Louise Harel de Maisonneuve, souhaite elle aussi l'adoption de la réforme dans les meilleurs délais. Mme Harel a déclaré hier qu'elle espérait que les travaux dans ce dossier soient terminés dès la mi-septembre.

Au moins un membre de l'opposition libérale, M. Germain Leduc, député de Saint-Laurent, un notaire, émet lui aussi des objections à l'endroit du projet de réforme.

Signalons que la réforme concerne uniquement la rédaction des testaments. La loi est déjà en voie de modification sur la façon dont sont répartis les biens d'une personne décédée sans laisser de testament.

## CARRIERES ET PROFESSIONS

### VENDEURS VENDEUSES DEMANDES (ES)

Pour travail permanent dans MAGASIN DE MEUBLES ET APPAREILS ELECTROMENAGERS établi à Sherbrooke depuis 23 ans.

Salaire de base et commission. Expérience de vente au détail d'au moins 5 ans.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

**GILLES BOISVERT MEUBLES**  
231, King ouest, Sherbrooke  
N.B. Nous ne traiterons que les demandes écrites et ceci en toute confidentialité. 121469

### INFIRMIER(E)

Nous sommes à la recherche d'un(e) infirmier(e) licencié(e) de l'OIIQ, à temps partiel, possédant une auto pour faire des évaluations paramédicales sur rendez-vous pour différentes compagnies d'assurance pour la ville de Valcour et la région (15 milles à la ronde). Envoyer votre curriculum vitae à:

**SECAMED LTEE.,**  
a/s Danièle Hubert,  
2477 rue Sherbrooke E.,  
Montréal, QC H2K 1E8  
Tél: (514) 527-1581

### ASSURANCE-VIE DIRECTEUR D'AGENCE

Une institution d'assurance-vie requiert les services d'un directeur d'agence pour la région de Sherbrooke

Le candidat devra posséder son diplôme C.L.U. (A.V.A.) ou être en voie de compléter en plus d'une expérience pertinente dans le recrutement, l'entraînement et la supervision des agents.

Pour obtenir une entrevue confidentielle, faites parvenir votre curriculum vitae à:

**UNION DU CANADA**  
Assurance-vie  
A/S Directeur des agences et de la conservation  
C.P. 439  
Ottawa, Ontario  
K1N 6R7

1. LONGUEUR  
2. LARGEUR  
3. TALON  
4. CONTOUR DES ORTEILS  
5. ESPACE DE CROISSANCE

Le chaussage approprié est synonyme de pieds sains et de croissance normale.

**566-5551**

Service orthopédique Sherbrooke

**FERNAND GROLEAU**  
604, King est, Sherbrooke  
(Coin 7e Avenue) 121365

**KAYCAN**  
Envinylisez votre maison

SOFFITE EN ALUMINIUM 10<sup>50</sup> feuille

REVETEMENT DE VINYLE HORIZONTAL D4 (9 m ca.)

- Blanc \* Ivoire
- Tan \* Bleu
- Ardoise

**56<sup>50</sup>**

SERVICE D'EXPERT MANUEL D'INSTALLATION

AGENT AUTORISE  
**CENTRE DE RENOVATION ROULEAU (1984) Inc.**  
(819) 875-3333 — 45, rue Craig sud  
COOKSHIRE, QC. JOB 1MO

**LA NOUVELLE LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES**

*Priorité à votre sécurité*

La nouvelle Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles entre en vigueur le 19 août 1985. Cette loi améliore considérablement le régime de protection des victimes d'accidents du travail. C'est la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la CSST, qui est chargée de l'administrer.

**LE REVENU DU TRAVAILLEUR EST PROTÉGÉ**

- pour la journée de l'accident, l'employeur doit payer au travailleur le salaire auquel il aurait eu droit normalement
- si l'absence se prolonge au-delà de la journée de l'accident, le travailleur a droit, pendant les 14 premiers jours, à 90 % de son salaire net, payés par l'employeur et remboursés par la CSST
- si l'absence dure plus de 14 jours, la CSST versera au travailleur 90 % de son revenu net retenu tenant compte notamment de sa situation familiale
- le travailleur, qui ne peut exercer son emploi à cause d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, a droit des indemnités de remplacement de revenu tant qu'il a besoin de soins médicaux ou de services de réadaptation

**LES RESPONSABILITÉS DU TRAVAILLEUR**

- le travailleur doit maintenant prendre certaines responsabilités pour obtenir les indemnités auxquelles il a droit
- pour obtenir ses indemnités des 14 premiers jours, le travailleur doit présenter à son employeur l'attestation médicale requise, qui l'aura fait remplir par son médecin
- si l'absence dure plus de 14 jours, le travailleur doit lui-même faire sa réclamation à la CSST

**PRIORITÉ AU MÉDECIN DU TRAVAILLEUR**

- le médecin choisi par le travailleur pose le diagnostic et détermine les soins et traitements requis, ainsi que la période nécessaire à la guérison du travailleur ou à la stabilisation de son état de santé
- c'est également le médecin du travailleur qui évalue, s'il y a lieu, le pourcentage d'atteinte permanente subie par le travailleur et les limitations fonctionnelles qu'entraîne son accident ou sa maladie

si l'employeur conteste les conclusions du médecin du travailleur, il doit d'abord obtenir un rapport d'un autre médecin qui, après avoir examiné le travailleur, arrive à des conclusions différentes; c'est un médecin arbitre, indépendant de la CSST, qui tranchera le litige

le travailleur, comme l'employeur, peut en appeler de l'avis du médecin arbitre directement à la Commission d'appel

**PRIORITÉ AU RETOUR AU TRAVAIL**

- le droit au retour au travail et le droit à la réadaptation sont liés: en rendant le travailleur autonome, tant sur les plans physiques que sociaux et professionnels, la réadaptation lui permet d'exercer son droit au retour au travail
- le travailleur a le droit de reprendre son emploi ou un emploi équivalent, dès qu'il en est capable; s'il n'en est incapable, son employeur doit lui offrir le premier emploi convenable qui devient disponible dans un de ses établissements
- le droit au retour au travail doit s'exercer dans certains délais: en dedans de deux ans, si l'entre-prise du travailleur comptait plus de 20 employés au moment de l'accident et sinon, en dedans d'un an

si le retour au travail est compromis par une atteinte permanente à son intégrité physique, le travailleur bénéficie d'un plan de réadaptation individualisé auquel il doit collaborer

**RÉVISION ET APPEL**

- toutes les décisions de la CSST peuvent faire l'objet d'une demande de révision ou d'appel
- toute décision d'ordre médical, qui a été soumise à un arbitre médical, peut également être portée en appel
- l'organisme qui juge les appels de façon finale est la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, un organisme créé par la loi et tout à fait indépendant de la CSST

La nouvelle Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles ne s'applique qu'aux accidents, aggravations, rechutes et récurrences, survenus à PARTIR DU 19 AOÛT, et aux maladies professionnelles déclarées à partir de cette date. Dans tous les autres cas, c'est l'ancienne loi qui continue de s'appliquer et les travailleurs conservent tous leurs droits acquis. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à vous adresser au bureau de la CSST le plus près de chez vous.

**CSST**  
Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

**Gouvernement du Québec**

<b>ABITIBI — TEMISCAMINGUE</b> 33, rue Gambie Ouest ROUYEN (Québec) J9X 2R3 (819) 762-4191	205, boulevard York 1 <sup>er</sup> étage C.P. 7468 GASPÉ-HARBOR (Québec) G0C 1S0 (418) 368-5510	595, boulevard Lafèche Secteur Mirgaj BAIE-COMEAU (Québec) G5C 1C4 (418) 589-6921	<b>LANAUDIÈRE</b> 432, rue de Lanaudière JOLIETTE (Québec) J5E 7X1 (514) 759-8080	<b>MAURICIE — BOIS-FRANCS</b> 1055, boulevard des Forges 2 <sup>e</sup> étage, bureau 200 TROIS-RIVIÈRES (Québec) G8Z 4J9 (819) 372-3400	7, rue Baire VALLEYFIELD (Québec) J6S 1X2 (514) 371-8911
900, 5 <sup>e</sup> Avenue VAL-D'OR (Québec) J9P 1B9 (819) 824-2724	200, boulevard Perron Ouest NEW-RICHMOND (Québec) G0C 2R0 (418) 292-5091	<b>ESTRIE</b> 1335, rue King Ouest SHERBROOKE (Québec) J1U 2B8 (819) 821-5000	<b>LAURENTIDES</b> 1050, rue Yveline SAINT-JÉRÔME (Québec) J7Z 5N6 (514) 431-4030	<b>MONTÉRÉGIE</b> 25, boulevard Lalymène LOUVEUIL (Québec) J4K 5B7 (514) 679-8380	<b>NOUVEAU-QUÉBEC</b> Case postale 690 RADDISSON (Québec) J0V 3A0 (0) 638-6978
<b>BAE-SANT-LAURENT — GASPESIE</b> 180, rue des Gouverneurs RIMOUSKI (Québec) G5L 9E1 (418) 732-3717	<b>CÔTE-NORD</b> Au Grand Passage Riz-de-Chaudière, bureau 20 690, boulevard Laure SEPT-ÎLES (Québec) G4R 4N8 (418) 967-7031	<b>ÎLE-DE-MONTREAL</b> 2, colonnade Desjardins Tour de l'Est, 2 <sup>re</sup> étage C.P. 5, succursale Desjardins MONTREAL (Québec) H5B 1H1 (514) 873-3990	<b>LAVAL</b> 1700, boulevard Laval LAVAL (Québec) H7S 2G6 (514) 665-7400	<b>OUTAOUAIS</b> 19, boulevard Gamin MULL (Québec) J6Y 6A0 (819) 778-8600	<b>QUÉBEC</b> 1, place Samuel-Holland QUÉBEC (Québec) G3P 7E3 (514) 743-2727
					122, rue Notre-Dame Nord THEFORD-MANES (Québec) G6P 2J8 (418) 338-0181

### Accident d'avion en Abitibi: deux morts

**CHIBOUGAMAU (PC)** — Deux citoyens de Rouyn, en Abitibi, ont péri mardi dans un accident d'avion survenu au lac des Petites plages, à 85 kilomètres au nord-est de Chibougamau.

Les victimes ont été identifiées par la Sûreté du Québec comme étant Wilbur Bradley, 74 ans, et son fils Yvan, âgés de 46 ans.

Les deux enfants d'Yvan Bradley, Johanne, 22 ans, et Philippe, 20 ans, ont été blessés mais leur vie n'est pas en danger. Ils ont été hospitalisés à Chibougamau.

Selon la police, le monomoteur Cessna 185 se serait renversé au moment de l'amerrissage.

C'est un pilote de la compagnie Prosper Aviation, de Chibougamau, qui a lancé l'alerte hier matin après avoir localisé l'appareil accidenté.

### Meurtre en direct du 25 au 27 octobre

**MONTREAL (PC)** — Si vous avez toujours rêvé de participer à une enquête policière, une occasion pourrait bientôt se présenter et ce, dans un décor digne des meilleurs romans d'Agatha Christie.

La compagnie Blyth, de Toronto, convie les mordus du genre au Ritz Carlton de Montréal du 25 au 27 octobre.

La publicité affirme que le Ritz sera alors le théâtre d'un week end de meurtres et de mystères où les clients seront impliqués dans un crime passionnel.

Le tout débutera le vendredi soir alors que le meurtrier se glissera parmi les convives lors d'une dégustation de vins et fromages.

Après le meurtre, l'enquête permettra de suivre plusieurs intrigues au cours de la fin de semaine.

Le prix pour vivre cette aventure sera de \$275, par personne, comprenant chambre au Ritz, repas gastronomiques et émotions fortes fournies bien sûr par des comédiens mêlés aux clients. D'autres forfaits semblables seront aussi offerts en français: un "complot sur le train Montréal-New York" et un meurtre dans le "brouillard du Château Montebello".

### Cycliste tué par une auto à St-Pierre-les-Becquets

**SAINT-PIERRE-LES-BECKETS (PC)** — Un cycliste résidant sur la rue La Salle à Québec, M. Yves Yaccarini, a perdu la vie après avoir été heurté par une automobile. L'accident est survenu mardi soir, vers 23h30, à Saint-Pierre-les-Becquets.

Selon l'enquête policière menée par la Sûreté du Québec, l'auto aurait heurté la roue arrière de la bicyclette. Le cycliste a été violemment projeté.

Le conducteur de l'automobile, un résident de St-Pierre, a passé le test de l'ivresse, lequel s'est avéré positif.

# Malgré les messages adressés par Shell aux Québécois,

# CE QUI COMPTE, C'EST LE SERVICE!

À titre de détaillants de Gulf, nous sommes désabusés face aux tactiques utilisées par nos voisins de Shell. D'après eux, la qualité du service que vous avez l'habitude de recevoir chez Gulf changerait en même temps que ses couleurs bien connues.

Rétablissons les faits avant de laisser Shell nous soutirer nos clients.

Nous sommes des commerçants canadiens indépendants. C'est à la qualité de nos produits et de notre service que nous devons notre réputation, **ce qui ne changera jamais**, quelles que soient les couleurs arborées par nos stations. À notre avis, "Qu'est-ce qu'on ferait pas pour vous?..."

représente beaucoup plus qu'un slogan publicitaire. Il résume toute notre philosophie, et celle-ci ne changera pas, quelles que soient les circonstances.

Shell prétend être ici pour y rester... Nous aussi! Shell affirme qu'il importe de traiter avec une station de confiance. Nous répliquons qu'il est encore plus important de faire confiance aux personnes qui exploitent la station où vous faites affaire, quelle que soit son enseigne.

Venez nous voir la prochaine fois que vous aurez besoin de carburant ou de tout autre service d'entretien automobile. Nous nous ferons un plaisir d'échanger tous les bons de rabais offerts par nos concurrents, **ceux de Shell compris!**



**LES DÉTAILLANTS DE GULF\* DU QUÉBEC EN FERONT TOUJOURS PLUS POUR VOUS...**  
Plus d'expérience. Plus de service. Plus de gens attentionnés.

\*Gulf Canada Limitée usager inscrit.

Ce message vous est transmis par tous les détaillants du Québec qui, collectivement, comptent plus de 5 445 années d'expérience au service de leurs clients. Nous sommes les détaillants de votre région.

**J.M. Bourque**  
1765 Belvédère Sud  
Canton Ascot

**D. Lussier & G. Paquette**  
Rue Junction  
Beebe

**D. Vallée & A. Bilodeau**  
3539 Agnès  
Lac-Mégantic

**C. Destremps**  
1481 Denault  
Sherbrooke

**A. S. Cotterell**  
1051 Principale Ouest  
Magog

**D. & B. Villeneuve**  
387 Child  
Coaticook

**L. DOSTIE**  
4299 Laval  
Lac-Mégantic

**J.M. Allaire**  
888 King Ouest  
Sherbrooke

**C. Roussel**  
991 Sherbrooke  
Magog

**R. St-Laurent**  
36 Principale  
Compton

**W. Burton**  
167 South Queen  
Lennoxville

**J.-G. Moreau**  
944 Queen Nord  
Sherbrooke

**G. Guillette**  
1381 King Ouest  
Sherbrooke

**G. Roy**  
54 Angus  
East Angus

**D. Dumas**  
R.R. 2  
Magog

**J.Y. Dion**  
3555 Queen Nord  
Sherbrooke

**G. Guillette**  
2555 King Ouest  
Sherbrooke

**B. Robert**  
641 Principale  
Eastman

**J.C. Marcoux**  
Rue Principale  
Mansonville

**G. Morin**  
Rue Principale  
St-Ludger

**W. Crook**  
Rue Principale  
Ayer's Cliff

**G. Lehouillier**  
3326 King Est  
Fleurimont

**O. Nielsen**  
53 Cookshire  
Sawyerville

**A. Nadeau**  
Cté Frontenac  
St-Robert Bellarmin

**F. Giroux**  
R.R. 1  
Lac Mégantic

**M. Boulanger**  
Rue Victoria  
Scotstown